

Ministère des Relations internationales
et de la Francophonie



RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2013|14

UNE EXPERTISE,
UN RÉSEAU POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DU QUÉBEC

Québec 

288

projets de coopération soutenus avec **2 M\$** dans **17** pays

28 représentations du Québec dans **16** pays

240 projets de promotion des études québécoises

99

projets de solidarité internationale soutenus avec **4,7 M\$** dans **19** pays

Une nouvelle profession a des arrangements en vigueur pour un total de **78** professions, fonctions et métiers favorisant la mobilité entre le Québec et la France

1 918

artistes, organismes ou entreprises culturels appuyés pour faire connaître notre culture

**ACTIONS DU
MINISTÈRE
EN 2013-2014
POUR :**

- **NOTRE PROSPÉRITÉ**
- **NOTRE IDENTITÉ**
- **LA SOLIDARITÉ**

2 152

entreprises appuyées pour contribuer à notre prospérité

162

conférences et événements multilatéraux pour faire valoir nos intérêts et notre expertise

1 053

rencontres gouvernementales de haut niveau avec des décideurs étrangers

139

interventions qui contribuent à faire du Québec un acteur engagé en matière de développement durable

4 955 jeunes Québécois ont vécu des expériences de travail dans d'autres pays dont **4 374** avec LOJIQ dans **82** pays et **269** avec QSF dans **13** pays

146 actions de promotion de notre offre éducative

991 activités de visibilité pour faire connaître le Québec

Ministère des Relations internationales
et de la Francophonie

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2013|14

UNE EXPERTISE,
UN RÉSEAU POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DU QUÉBEC

Québec 

Ministère des Relations internationales
et de la Francophonie

Tous droits réservés
Dépôt légal - 2014

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-71543-6 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-71544-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2014

Message de la ministre

Québec, septembre 2014

MONSIEUR JACQUES CHAGNON

Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément à la Loi sur l'administration publique et à la Loi sur le ministère des Relations internationales, j'ai l'honneur de vous transmettre le Rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre,

CHRISTINE ST-PIERRE

Message du sous-ministre

Québec, septembre 2014

MADAME CHRISTINE ST-PIERRE

Ministre des Relations internationales
et de la Francophonie
Ministère des Relations internationales
et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Madame la Ministre,

C'est avec fierté que je vous présente le Rapport annuel de gestion 2013-2014 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport fait état des résultats obtenus par le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur à l'égard des engagements pris dans son Plan stratégique 2011-2014, dans son Plan annuel de gestion des dépenses 2013-2014, dans sa Déclaration de services aux citoyens et dans son Plan de développement durable 2009-2015. Il contient également l'information relative à l'utilisation des ressources. Finalement, il respecte les différentes exigences législatives et gouvernementales en vigueur.

Je remercie le personnel du Ministère pour son engagement continu et sa compétence dans la réalisation de notre mission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Le sous-ministre,

MICHEL AUDET

Déclaration sur la fiabilité des données

Les résultats contenus dans le Rapport annuel de gestion 2013-2014 relèvent de notre responsabilité. Cette déclaration porte sur l'exactitude et la fiabilité des données qu'il contient.

Le présent rapport :

- décrit fidèlement la mission, les mandats et les orientations stratégiques du Ministère;
- présente les objectifs établis, les réalisations et les résultats atteints;
- présente des données exactes et fiables.

Nous déclarons que le Rapport annuel de gestion 2013-2014 du Ministère présente fidèlement les résultats obtenus en regard de ses engagements.

À notre connaissance, les données et les contrôles afférents sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2014.

MICHEL AUDET

Sous-ministre

ÉRIC THÉROUX

Sous-ministre adjoint aux politiques et affaires francophones et multilatérales

JEAN-STÉPHANE BERNARD

Sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales

CLAUDE PINAULT

Sous-ministre adjoint et chef du Protocole

BERNARD DUBOIS

Directeur général de l'administration

Rapport de validation de la Direction de l'audit interne et de l'évaluation de programmes

Québec, septembre 2014

MONSIEUR MICHEL AUDET

Sous-ministre
Ministère des Relations internationales
et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Monsieur le Sous-Ministre,

Nous avons procédé à l'examen de l'information présentée dans le Rapport annuel de gestion 2013-2014 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour l'exercice terminé le 31 mars 2014. La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de l'information incombe à la direction du Ministère.

Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence générale de l'information en nous basant sur les travaux relatifs à cet examen.

Notre examen a été effectué en se référant aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne. Nos travaux ont consisté à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à effectuer des révisions de calculs, à documenter le fonctionnement des mécanismes de compilation et à discuter de l'information fournie. Notre examen ne constitue pas un audit.

Au terme de cet examen, nous n'avons rien relevé qui porte à croire que les résultats et les renseignements présentés dans le Rapport annuel de gestion 2013-2014 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ne sont pas, à tous égards importants, plausibles et cohérents.

La directrice de l'audit interne et de l'évaluation de programmes

MARIE-JOSÉE BLANCHETTE, CPA, CA

PRÉAMBULE

Le 23 avril 2014, le nouveau gouvernement présentait son Conseil des ministres et modifiait la structure administrative du gouvernement du Québec. En conséquence, le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur devenait le ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Le présent rapport couvre l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014 et contient la reddition de comptes sur la base de la structure ministérielle en vigueur au 31 mars 2014. Le Rapport fait état des résultats atteints en 2013-2014 relativement aux engagements pris par le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, découlant de son Plan stratégique 2011-2014, de sa Déclaration de services aux citoyens, de son Plan annuel de gestion des dépenses 2013-2014 ainsi que de son Plan d'action de développement durable 2009-2015. De plus, ce rapport présente le mandat, les actions et l'utilisation des ressources du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, et ce, en date du 31 mars 2014.

Par ailleurs, le Rapport utilise la formulation «le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur» pour faire référence à M. Jean-François Lisée qui a occupé cette fonction au cours de l'exercice 2013-2014, tandis que la formulation «la ministre des Relations internationales et de la Francophonie» se rapporte à M^{me} Christine St-Pierre, nommée à ce titre le 23 avril 2014.



TABLE DES MATIÈRES

Évolution des résultats quantitatifs 2011-2014	11
Sommaire des résultats en lien avec les objectifs stratégiques du Ministère	12

1

Présentation du Ministère

2

Résultats liés au Plan stratégique 2011-2014

2.1 Coordination de l'action internationale du Québec	18
2.2 Contribution à la prospérité du Québec en collaboration étroite avec les partenaires gouvernementaux impliqués	24
2.3 Capacité d'action et d'influence de l'État québécois à l'étranger	29
2.4 Solidarité et développement international	36
2.5 Développement de l'expertise	37
2.6 Innovation des pratiques	39

3

Résultats liés à la Déclaration de services aux citoyens

3.1	Information et renseignements	40
3.2	Sélection des projets et des candidatures	43
3.3	Délais de traitement	43
3.4	Consultations des clientèles sur les services	44

4

Utilisation des ressources

4.1	Ressources humaines	45
4.2	Ressources financières	48
4.3	Ressources informationnelles	51

5

Résultats liés au Plan d'action de développement durable et aux changements climatiques

5.1	Résultats du Plan d'action de développement durable 2009-2013 pour l'année 2012-2013	55
5.2	Changements climatiques	65

6

Autres exigences législatives et gouvernementales

6.1	Accès à l'information et protection des renseignements personnels	66
6.2	Emploi et qualité de la langue française	68
6.3	Programme d'accès à l'égalité en emploi	68
6.4	Politique de financement des services publics	72
6.5	Bonis au rendement	72
6.6	Allègement réglementaire et administratif	72

7

Annexe

Organigramme du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur au 31 mars 2013	73
--	----

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS QUANTITATIFS 2011-2014

INDICATEURS	2013-2014	ÉCART	2012-2013	2011-2012
Nombre de projets de coopération financés	288	↑ 14 %	252	285
Nombre d'entreprises appuyées	2 152	-	2 158	2 280
Nombre d'artistes, d'organismes culturels ou d'entreprises culturelles appuyés	1 918	-	1 915	1 781
Nombre d'actions visant le recrutement d'étudiants étrangers	146	↑ 49 %	98	86
Nombre de jeunes Québécois participant à des expériences internationales, dans le cadre de programmes ou par l'entremise d'organismes appuyés par le Ministère	4 955	↓ 23 %	6 396	6 412
Nombre de rencontres gouvernementales de haut niveau organisées	1 053	↑ 48 %	712	749
Nombre d'activités de visibilité réalisées	991	↑ 26 %	788	795
Nombre de projets de promotion des études québécoises	240	↑ 7 %	225	220
Nombre de conférences ou d'événements multilatéraux pour lesquels la participation des représentants du Québec est appuyée par le Ministère	162	↑ 13 %	143	114
Nombre d'interventions menées et soutenues en matière de développement d'une nouvelle économie durable	139	↑ 9 %	128	106
Nombre de projets des organismes de coopération québécois dans les pays en développement soutenus	99	↓ 7 %	107	101
Nombre de mesures innovatrices pour optimiser l'utilisation des ressources	14	↓ 18 %	17	8

SOMMAIRE DES RÉSULTATS EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU MINISTÈRE

OBJECTIF 1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU QUÉBEC PAR L'ENTREMISE D'UN PLAN D'ACTION, DE STRATÉGIES, D'ENTENTES ET DE PROJETS DE COOPÉRATION	
	Initiatives structurantes mises de l'avant pour assurer la cohérence de l'action internationale du Québec	Poursuite de la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec ainsi que d'actions territoriales et sectorielles ciblées
	Nombre de projets de coopération financés	288 projets de coopération soutenus
OBJECTIF 2	COORDONNER LES ACTIVITÉS DIPLOMATIQUES DU GOUVERNEMENT TANT AU QUÉBEC QU'À L'ÉTRANGER DE MANIÈRE PERFORMANTE ET ÉCORESPONSABLE	
	Nombre d'activités diplomatiques réalisées	206 activités diplomatiques réalisées
	Réduction de 5 % du coût moyen de ces activités d'ici 2014	2,7 % de réduction du coût total pour l'année de l'ensemble des activités diplomatiques réalisées
	Nombre et délais de traitement des communications officielles du gouvernement du Québec avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales (cible : cinq jours ouvrables)	8 324 communications officielles ont été traitées dans un délai de 5 jours ouvrables ou moins, dans 89,3 % des cas
	Pourcentage des missions pour lesquelles les émissions de CO ₂ sont compensées	Aucun
OBJECTIF 3	CONTRIBUER À LA PROSPÉRITÉ DU QUÉBEC, PAR LE BIAIS DU RÉSEAU DE REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER, ET CE, EN COLLABORATION AVEC NOS PARTENAIRES SECTORIELS	
	Nombre d'entreprises appuyées	2 152 entreprises appuyées
	Nombre d'artistes, d'organismes culturels ou d'entreprises culturelles appuyés	1 918 artistes, organismes culturels ou entreprises culturelles appuyés
	Nombre d'actions visant le recrutement d'étudiants étrangers	146 actions visant le recrutement d'étudiants étrangers
OBJECTIF 4	FACILITER LA MOBILITÉ DES PERSONNES PAR LA RECONNAISSANCE MUTUELLE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET LA CONCLUSION D'ENTENTES DE SÉCURITÉ SOCIALE ENTRE LE QUÉBEC ET DIFFÉRENTS PARTENAIRES	
	Nombre de professions ou de métiers pour lesquels des arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications ont été conclus	1 profession en vigueur
	Mesures mises de l'avant pour coordonner l'action gouvernementale	Mobilisation des acteurs
	Nombre d'ententes de sécurité sociale conclues	2 ententes conclues

OBJECTIF 5	FAVORISER L'OUVERTURE DES JEUNES QUÉBÉCOIS SUR LE MONDE EN LEUR OFFRANT LA POSSIBILITÉ DE VIVRE DIVERSES EXPÉRIENCES INTERNATIONALES	
	Nombre de jeunes Québécois participant à des expériences internationales, dans le cadre de programmes ou par l'entremise d'organismes appuyés par le Ministère	4 955 jeunes Québécois ont participé à des échanges internationaux en vertu des programmes appuyés par le Ministère
OBJECTIF 6	INTENSIFIER LES RELATIONS AVEC LES DÉCIDEURS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES AINSI QUE LES LEADERS D'OPINION DES PAYS, DES ÉTATS FÉDÉRÉS OU DES RÉGIONS AVEC LESQUELS LE QUÉBEC PARTAGE DES INTÉRÊTS	
	Nombre de rencontres gouvernementales de haut niveau organisées	1 053 rencontres gouvernementales de haut niveau organisées
	Nombre d'activités de visibilité réalisées	991 activités de visibilité réalisées
	Nombre de projets de promotion des études québécoises	240 projets de promotion des études québécoises
OBJECTIF 7	SOUTENIR LA PRÉSENCE ET L'ACTION DU QUÉBEC AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, DONT NOTAMMENT L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE ET L'UNESCO, ET LORS DES NÉGOCIATIONS OU DES TRAVAUX MULTILATÉRAUX TOUCHANT SES INTÉRÊTS	
	Nombre de conférences ou d'événements multilatéraux pour lesquels la participation des représentants du Québec est appuyée par le Ministère	162 conférences ou événements multilatéraux
OBJECTIF 8	MENER ET SOUTENIR LES ACTIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE ÉCONOMIE DURABLE	
	Nombre d'interventions menées et soutenues	139 interventions menées et soutenues
OBJECTIF 9	APPUYER L'INTERVENTION DES ORGANISMES DE COOPÉRATION QUÉBÉCOIS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT EN FONCTION DES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES	
	Nombre de projets soutenus	99 projets soutenus
OBJECTIF 10	ASSURER L'ADAPTATION ET LA PÉRENNITÉ DE L'EXPERTISE MINISTÉRIELLE PAR LA MISE EN ŒUVRE DE MESURES DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT DES COMPÉTENCES, TANT POUR LE PERSONNEL DU MINISTÈRE AU QUÉBEC QUE CELUI QUI TRAVAILLE À L'ÉTRANGER	
	Nature des mesures mises en œuvre	Formation du personnel
OBJECTIF 11	FAVORISER DES APPROCHES INNOVATRICES POUR OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES À L'ÉCHELLE DU MINISTÈRE	
	Nombre et types de mesures	14 mesures

1

PRÉSENTATION DU MINISTÈRE



PLANET QUÉBEC À SXSW
MARS 2014, TEXAS

Notre mission

Promouvoir et défendre les intérêts du Québec au plan international, en s'assurant du respect de ses compétences et de la cohérence de l'action gouvernementale.

Notre vision

Une expertise, un réseau pour le développement du Québec.

Notre mandat

En vertu de sa loi constitutive, le Ministère assume les responsabilités suivantes :

- conseiller le gouvernement et développer des politiques sur toute question ayant trait aux relations internationales, à l'exportation et au commerce extérieur;
- établir et maintenir les relations avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales;
- veiller à la négociation et à la mise en œuvre d'ententes internationales;
- veiller aux intérêts du Québec lors de la négociation d'accords internationaux et au respect de ses engagements internationaux;
- s'assurer de la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec;
- soutenir l'exportation et le commerce extérieur dans une perspective de création d'emploi, de prospérité économique et de développement durable;
- élaborer et mettre en œuvre, en collaboration avec les ministères et les organismes (MO) concernés, des stratégies et des programmes d'aide au développement de marchés;
- assurer la représentation du Québec à l'étranger.

Notre action

Au service des Québécois depuis plus de 40 ans, le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur coordonne l'action internationale du Québec et celle de ses représentations dans 16 pays. Son savoir-faire, sa connaissance fine des enjeux internationaux et sa capacité d'action contribuent directement à notre développement et à notre prospérité. Il est le conseiller du gouvernement, de ses ministères et de ses organismes sur toute question ayant trait aux relations internationales, aux exportations et au commerce extérieur.

En collaboration étroite avec les ministères dont la mission exige qu'ils soient actifs à l'étranger, le Ministère met en œuvre la Politique internationale du Québec (PIQ) au moyen de plans d'action et de stratégies. Cette politique assigne au gouvernement du Québec cinq objectifs liés aux relations internationales :

- favoriser la croissance et la prospérité du Québec ;
- contribuer à la sécurité du Québec et du continent nord-américain ;
- renforcer la capacité d'action et d'influence de l'État québécois ;
- promouvoir l'identité et la culture du Québec ;
- contribuer à l'effort de solidarité international.

Le Ministère assure la représentation du Québec à l'étranger. À ce titre, il défend et promeut la vision, les politiques et les stratégies du gouvernement. Il contribue à faire connaître le Québec, tant aux décideurs qu'aux réseaux d'influence étrangers.

Le Ministère a également la responsabilité de développer les relations du Québec avec les gouvernements étrangers. Il assure la participation du Québec aux instances de la Francophonie et œuvre au renforcement des institutions francophones internationales auxquelles le gouvernement participe. De plus, il convient de la présence de représentants québécois au sein des délégations canadiennes dans le cadre des travaux des organisations internationales.

De plus, le Ministère soutient l'exportation et le commerce extérieur dans une perspective de création d'emploi, de prospérité économique et de développement durable. Afin de renforcer la position du Québec sur les marchés internationaux au cours des prochaines années, il poursuivra son appui aux entreprises québécoises par l'entremise du réseau des représentations du Québec à l'étranger et il accordera une attention particulière au développement de nouveaux marchés.

Rattaché au ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, le Protocole du gouvernement du Québec organise les visites officielles de membres de gouvernements étrangers et du corps diplomatique. Il est responsable de l'application du cérémonial d'État lors des activités officielles du gouvernement du Québec. Il collabore aussi à l'organisation des missions à l'étranger de la première ministre du Québec, M^{me} Pauline Marois, et du ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur. Le Protocole assure les communications officielles entre le gouvernement du Québec et les gouvernements étrangers, avec les corps diplomatiques et consulaires ayant compétence au Québec ainsi qu'avec les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales établies sur son territoire. De plus, le Protocole administre les privilèges et les immunités prévus par les conventions internationales.

Le Ministère assume aussi la responsabilité de la solidarité internationale, confiée au ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur.

Enfin, le ministre est responsable, devant l'Assemblée nationale, de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ), de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), de l'Office Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ) et de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ). Le présent document ne prend toutefois pas en compte la planification de ces organismes.

Nos représentations à l'étranger

Au 31 mars 2014, le Québec avait 28 représentations dans 16 pays.

Ces représentations sous la responsabilité du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, permettent au gouvernement du Québec d'agir de manière concertée et efficace à l'étranger. Situées dans les grands centres de décisions économiques et politiques, elles recherchent les occasions d'affaires et veillent à la notoriété internationale du Québec.

Le personnel de ces représentations travaille à l'atteinte de résultats tangibles pour la société québécoise. Il contribue au développement du Québec en appuyant :

- les entreprises québécoises dans leurs démarches et leurs activités visant à percer de nouveaux marchés ;
- la promotion de l'expertise québécoise dans les domaines de l'innovation, de la science et de la technologie ;
- l'attraction d'investissements étrangers ;
- la promotion du Québec, le recrutement et la sélection d'immigrants potentiels ;
- la mise en marché des manifestations et des produits culturels du Québec à l'étranger ;
- les démarches d'attraction d'étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement du Québec ;
- l'organisation de rencontres politiques avec des décideurs étrangers ;
- la réalisation d'activités de visibilité du Québec auprès des décideurs politiques et économiques, des leaders d'opinion et de la société civile.

québec

LOS ANGELES
Délégation

MEXICO
Délégation générale

BOSTON
Délégation

NEW YORK
Délégation générale

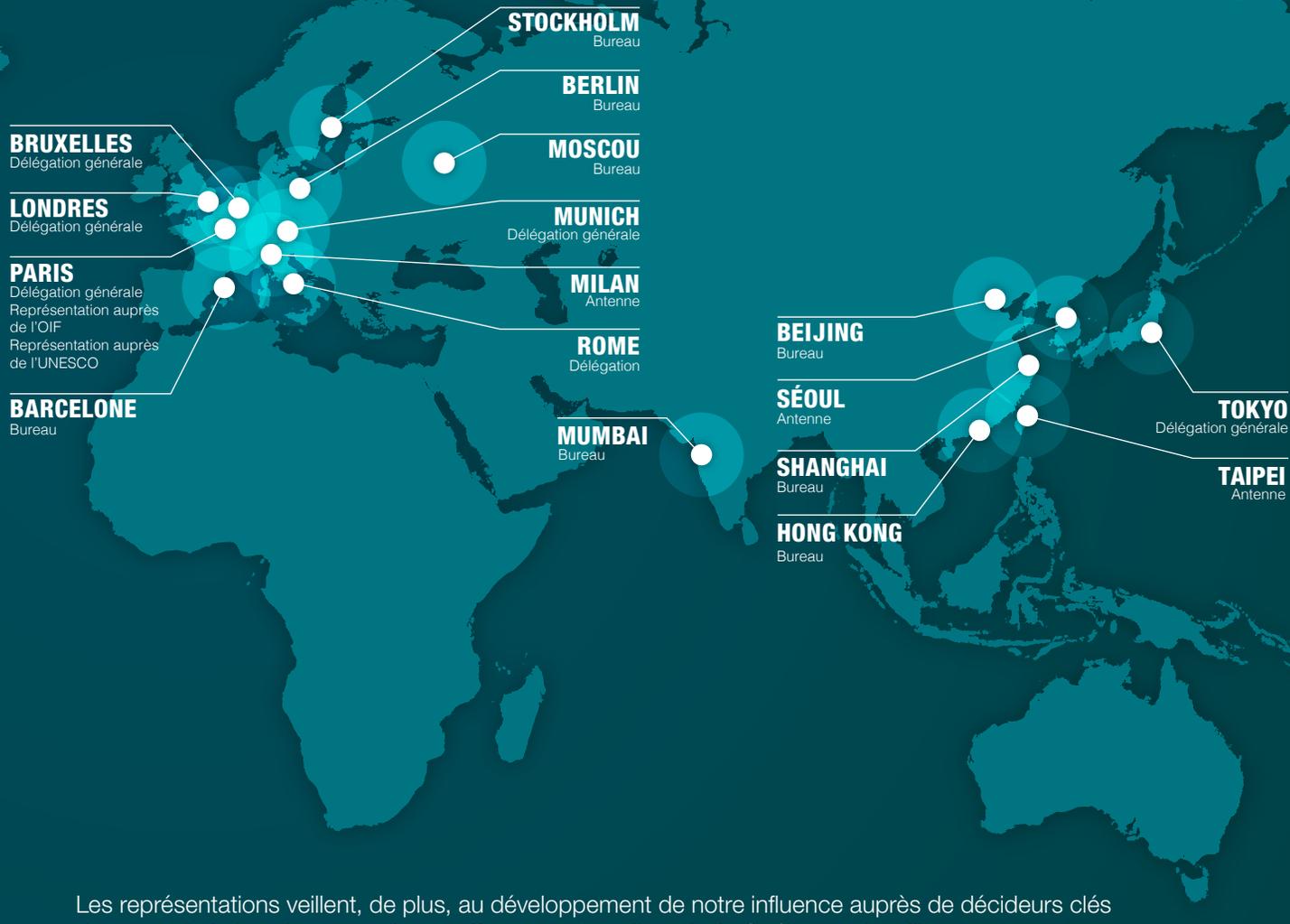
WASHINGTON
Bureau

CHICAGO
Délégation

ATLANTA
Délégation

SÃO PAULO
Bureau

SANTIAGO
Antenne



Les représentations veillent, de plus, au développement de notre influence auprès de décideurs clés de pays prioritaires. Leur travail a un effet concret sur l'avenir du Québec, puisqu'il permet :

- la création d'emplois grâce à une hausse de nos exportations ;
- l'augmentation du nombre de travailleurs qualifiés répondant aux besoins du marché du travail québécois ;
- l'injection de capitaux essentiels à la prospérité du Québec ;
- la notoriété de nos artistes, de notre culture, de notre expertise et de notre identité.

Par ailleurs, le Québec participe aux travaux d'organisations et de forums internationaux qui traitent de domaines relevant de ses compétences. Il est représenté à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

2

RÉSULTATS LIÉS AU PLAN STRATÉGIQUE 2011-2014



MISSION CHINE
OCTOBRE 2013, CHINE

Le premier enjeu **L'ACTION COHÉRENTE ET EFFICACE DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER**

ORIENTATION | 1

Promouvoir la vision, les politiques et les stratégies du gouvernement du Québec à l'étranger

2.1 **COORDINATION DE L'ACTION INTERNATIONALE DU QUÉBEC**

Objectif 1

Coordonner la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec par l'entremise d'un plan d'action, de stratégies, d'ententes et de projets de coopération

Indicateur 1.1

Initiatives structurantes mises de l'avant pour assurer la cohérence de l'action internationale du Québec

Sous-titrée «La force de l'action concertée», la PIQ a été rendue publique en 2006. Elle interpelle plusieurs MO partenaires et détermine les grands objectifs de l'action gouvernementale en matière de relations internationales.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère coordonne la mise en œuvre et effectue le suivi de la PIQ ainsi que des stratégies territoriales et sectorielles qui en découlent.

Mise en œuvre et suivi de la PIQ

La PIQ guide l'action du Ministère et de l'ensemble du gouvernement du Québec en matière de relations internationales et démontre de quelle façon ce dernier assurera la promotion de ses intérêts et contribuera ainsi à sa prospérité, à sa sécurité, à sa notoriété, de même qu'au développement de sa capacité d'influence dans le monde. Elle demeure le document phare de l'action internationale du Québec.

Mise en œuvre de la Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard de l'Europe

Le Ministère coordonne la Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard de l'Europe. Le Plan d'action 2012-2015 de cette stratégie comporte 25 mesures. Avec elle, le Québec définit clairement ses priorités en Europe et se dote d'une vision paneuropéenne de son action. Pour l'année 2013-2014, soulignons les réalisations suivantes :

- le suivi constant des négociations relatives à l'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne (AECG) et la coordination de l'élaboration des positions québécoises lors des consultations fédérales sur les négociations de l'Accord de partenariat stratégique Canada-Europe (APS) assorti à l'AECG ;
- la tenue de plusieurs rencontres avec des personnalités politiques et des partenaires belges a donné une nouvelle impulsion à la relation et à la coopération du Québec avec la Flandre et la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- la mission du ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur en Italie afin de s'enquérir des conditions d'une éventuelle participation du Québec à l'Exposition universelle de Milan 2015 et de signer un engagement avec le gouvernement italien dans le domaine agroalimentaire ;

- les missions en France de la première ministre, du ministre et de huit ministres sectoriels pour y rencontrer des interlocuteurs des plus hauts niveaux. Ces missions ont non seulement permis de confirmer et de poursuivre la relation d'exception qui unit le Québec à la France, mais également de faire avancer de nombreux dossiers.

Mise en œuvre de la Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard des États-Unis

Le Ministère coordonne la Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard des États-Unis, qui témoigne de l'importance qu'accorde le Québec à ses relations avec ce pays. Cette stratégie était accompagnée du Plan d'action 2010-2013 qui s'est prolongé jusqu'au 31 décembre 2013. Parmi les actions menées par le Ministère, notons les suivantes :

- le positionnement du Québec comme chef de file en matière de lutte contre les changements climatiques, notamment par sa participation à la Western Climate Initiative (WCI) et la création d'un marché du carbone avec la Californie en 2014 ;
- la participation aux travaux de l'Alliance des États du Sud-Est des États-Unis et des provinces canadiennes qui permet d'accroître les échanges commerciaux, de promouvoir les investissements bilatéraux et de stimuler les

échanges technologiques et scientifiques entre le Québec et six États des États-Unis ;

- la mission d'une vingtaine de représentants universitaires québécois à la conférence annuelle de l'Association of International Educators (NAFSA), en mai 2013, un des plus importants événements mondiaux sur l'internationalisation de l'éducation, auquel plus de 8 000 congressistes ont assisté ;
- l'adhésion du Québec, en mars 2014, à l'Asian Carp Regional Coordinating Committee, une instance de concertation multipartite pour lutter contre la carpe asiatique, en complément aux actions déjà entreprises par le gouvernement du Québec dans le cadre de divers forums régionaux de l'espace Grands Lacs–fleuve Saint-Laurent.

Plan de développement du commerce extérieur

Le Ministère a rendu public, en octobre 2013, le Plan de développement du commerce extérieur 2013-2017, dont l'objectif est de réduire le déficit commercial du Québec. Il vise la relance des exportations par la consolidation des marchés traditionnels, le développement de nouveaux marchés et la préparation des nouveaux exportateurs. Le plan s'articule autour de quatre grandes orientations, soit :

- faciliter l'accès aux services et aux marchés ;

- préparer les entreprises en amont du développement de marché ;
- appuyer les entreprises à l'étranger ;
- promouvoir les forces du Québec.

Ententes internationales

La conclusion d'ententes internationales est l'expression la plus achevée des relations internationales. Au 31 mars 2014, le Québec était partie à 371 ententes internationales en vigueur avec des gouvernements étrangers ou des organisations internationales, dont 8 nouvelles en 2013-2014. À cette date, il s'était également déclaré lié à 43 conventions multilatérales et accords internationaux, dont 2 nouveaux en 2013-2014, et avait conclu 186 actes concertés non conventionnels. Le site Internet du Ministère présente la définition de ces types d'ententes ainsi que les détails qui s'y rapportent. Elles peuvent également être consultées dans leur intégralité dans la section « Ententes et engagements ».

Accueil des organisations internationales

Au cours de l'année 2013-2014, le Ministère a fourni une aide financière de 3,3 M\$ visant l'attraction et la consolidation d'organisations internationales au Québec. L'année 2013-2014 marquait notamment le déploiement d'efforts pour assurer avec succès le maintien, à Montréal, du siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et le renouvellement de l'appui du Ministère destiné aux locaux additionnels de l'Institut de statistique de l'UNESCO. Afin d'assurer la mise en œuvre de la Politique d'accueil des organisations internationales, le Ministère travaille en collaboration étroite avec plusieurs partenaires.

Mission multisectorielle en Afrique

Le Ministère a coordonné, en septembre 2013, la plus importante mission multisectorielle jamais menée par le Québec sur le continent africain. La délégation québécoise, composée de 115 représentants des milieux d'affaires, d'institutions et d'organismes de coopération internationale, s'est rendue au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Les principaux objectifs poursuivis par cette mission étaient d'établir des liens avec les représentants politiques, d'accroître les relations commerciales et de réaffirmer le statut du Québec au sein de la Francophonie. Au cours de sa mission, le ministre a eu des entretiens avec 25 membres des gouvernements des trois pays visités, dont les présidents du Sénégal et du Burkina Faso, les premiers ministres de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso ainsi que les ministres des Affaires étrangères dans chacun des pays. Les retombées de cette mission ont été immédiates puisque 66 ententes commerciales ou institutionnelles ont été conclues et deux bureaux d'Expansion Québec ont été inaugurés à Dakar et Ouagadougou et sont désormais opérationnels.

Indicateur 1.2

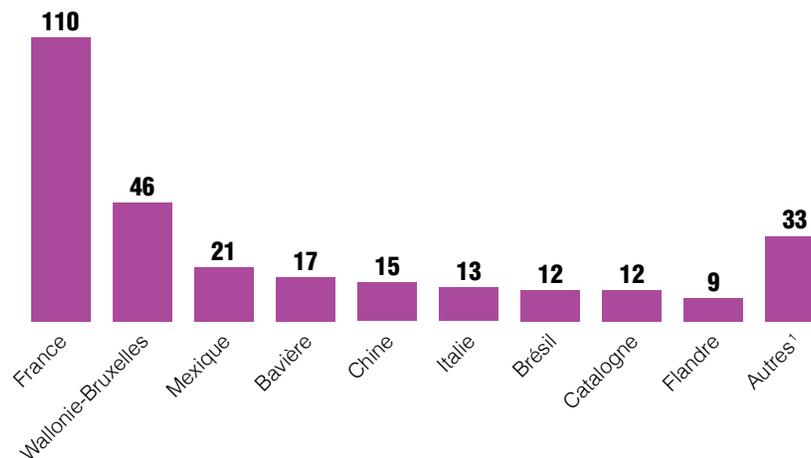
Nombre de projets de coopération financés

Le développement et la conclusion d'ententes de coopération, en collaboration avec les ministères partenaires, permettent un échange des meilleures pratiques dans plusieurs domaines. La coopération bilatérale qu'entretient le Québec est active et s'illustre dans des secteurs tels que la culture, l'éducation, la recherche, la science et la technologie, l'environnement, la justice, la citoyenneté, la langue, l'immigration, l'agroalimentaire, l'économie sociale, la modernisation de l'État, la santé publique et les services sociaux, ainsi que le tourisme.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2013-2014, 288 projets de coopération ont été soutenus pour un total de 2 M\$.

Nombre de projets de coopération soutenus en 2013-2014, par pays ou régions



La PIQ demeure le guide de l'action du gouvernement du Québec à l'étranger. Au cours des trois dernières années, la Politique a contribué à la mise en œuvre de stratégies territoriales (États-Unis et Europe) et sectorielles (commerce extérieur), la conclusion et le suivi d'ententes internationales, le financement de 825 projets de coopération bilatérale et le déploiement du réseau du Québec à l'étranger.

1 L'Algérie, l'Angleterre, Bruxelles-Capitale, le Chili, Haïti, l'Inde, Israël, le Maroc, la Russie et le Vietnam.

Objectif 2

Coordonner les activités diplomatiques du gouvernement tant au Québec qu'à l'étranger de manière performante et écoresponsable

Indicateur 2.1

Nombre d'activités diplomatiques réalisées

Les activités diplomatiques prennent la forme de visites, de missions et de cérémonies officielles. Le Ministère est chargé de la planification et de la réalisation de ces activités ainsi que de l'application du cérémonial d'État.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2013-2014, le Ministère a réalisé 206 activités diplomatiques.

Visites au Québec

Plus spécifiquement, le Ministère a organisé 94 visites au Québec. Parmi ces visites, 58 ont été réalisées lors de la venue au Québec de chefs de mission et de chefs de poste (hauts commissaires, ambassadeurs, consuls généraux et consuls) et 33 lors de la venue de dignitaires étrangers (représentants de gouvernements étrangers et d'organisations internationales et parlementaires). Enfin, trois personnalités des milieux politiques, économiques et universitaires ont été accueillies dans le cadre du Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères.

TYPE	2013 2014	2012 2013	2011 2012
Visites de chefs de mission et de chefs de poste	58	27	39
Visites de dignitaires étrangers	33	29	32
Accueils dans le cadre du Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères	3	3	8
Total	94	59	79

Missions à l'étranger

Le Ministère est garant de l'organisation des missions de la première ministre et du ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur. Il voit également à l'organisation des déplacements des membres du Conseil des ministres à l'étranger. Le nombre de missions a été de 38 pour l'année 2013-2014.

TYPE	2013 2014	2012 2013	2011 2012
Missions à l'étranger	38	36	54

Cérémonies officielles, conférences et activités protocolaires

Le Ministère organise également des cérémonies, des conférences ainsi que des activités protocolaires. Ces activités prennent habituellement la forme d'entretiens, d'inaugurations ou de repas officiels. En 2013-2014, le Ministère a organisé 48 activités protocolaires et a participé à l'organisation de 15 cérémonies, notamment la réception pour la Fête nationale, et de 11 conférences.

TYPE	2013-2014	2012-2013	2011-2012
Cérémonies	15	17	18
Conférences	11	13	16
Activités protocolaires	48	51	45
Total	74	81	79

Indicateur 2.2

Réduction de 5 % du coût moyen de ces activités d'ici 2014

Le Ministère a le mandat d'organiser, de coordonner et d'administrer les cérémonies d'État, les activités protocolaires, les visites officielles, les visites de prise de poste et les missions ministérielles. Pour la réalisation de ces activités, il doit faire appel à différents fournisseurs, dont les principaux sont des entreprises de location de voitures, des hôtels, des restaurateurs, des interprètes, des fleuristes, des photographes, des entreprises de location d'équipements techniques et des agences de voyages.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2013-2014, dans la poursuite de son objectif, le Ministère a renouvelé des contrats avec certains fournisseurs qui permettent de bénéficier de réductions sur certains services tels que ceux offerts par les photographes, les fleuristes, les entreprises de transport terrestre et les entreprises de location d'équipements techniques. La signature de ces contrats a permis au Ministère de réduire de 2,7 % ses dépenses pour l'ensemble des activités qu'il organise. En tenant compte des dépenses engagées uniquement sur le marché québécois, pour lesquelles un meilleur contrôle peut être exercé, ces contrats ont permis une réduction de 5 % des dépenses.

Indicateur 2.3

Nombre et délais de traitement des communications officielles du gouvernement du Québec avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales (cible : cinq jours ouvrables)

Le Ministère assure les communications officielles entre le gouvernement du Québec et les gouvernements étrangers, les missions diplomatiques et les postes consulaires ayant compétence au Québec et les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales établies sur son territoire. De plus, il administre les privilèges et les immunités du corps diplomatique et consulaire conformément aux conventions, aux ententes et aux accords internationaux, délivre les documents officiels requis, joue un rôle-conseil dans la résolution de problématiques et est responsable de la correspondance officielle. Enfin, il est également responsable de l'administration des prérogatives de courtoisie accordées par le gouvernement du Québec.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le nombre de communications officielles pour l'année 2013-2014 est de 8 324. La très grande majorité de celles-ci, soit 89,3 %, a été traitée dans un délai de cinq jours ouvrables ou moins.

	2013-2014	2012-2013	2011-2012
Nombre de communications officielles	8 324	7 407	7 318
Dans un délai de cinq jours ou moins	89,3 %	91,6 %	79,7 %

Indicateur 2.4

Pourcentage des missions pour lesquelles les émissions de CO₂ sont compensées

Le Ministère est responsable de l'organisation des missions à l'étranger. Une évaluation interne a montré que l'impact environnemental le plus important de ces déplacements protocolaires porte particulièrement sur les émissions de dioxyde de carbone (CO₂).

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Aucune émission de CO₂ générée lors des missions à l'étranger n'a été compensée en 2013-2014.

Le Ministère a coordonné les activités diplomatiques du gouvernement du Québec de manière performante et écoresponsable en :

- réduisant de 2,7 % les dépenses associées aux activités diplomatiques ;
- améliorant le délai de traitement de la correspondance officielle, passant de 79,7 % en cinq jours ou moins à 89,3 % ;
- mettant en place une méthode de calcul des émissions de CO₂ ;
- examinant les options de compensation des émissions de CO₂.

2.2

CONTRIBUTION À LA PROSPÉRITÉ DU QUÉBEC EN COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX IMPLIQUÉS

Objectif 3

Contribuer à la prospérité du Québec, par le biais du réseau de représentations du Québec à l'étranger, et ce, en collaboration avec nos partenaires sectoriels

Indicateur 3.1

Nombre d'entreprises appuyées

L'un des défis du Québec est de réussir à se positionner avantageusement sur le plan économique dans un contexte de vive concurrence mondiale. Les échanges du Québec avec le reste du monde sont plus que jamais déterminants pour sa croissance économique. La prospérité du Québec dépend de sa capacité à consolider et à approfondir davantage ses relations avec ses principaux partenaires, et à développer de nouveaux marchés.

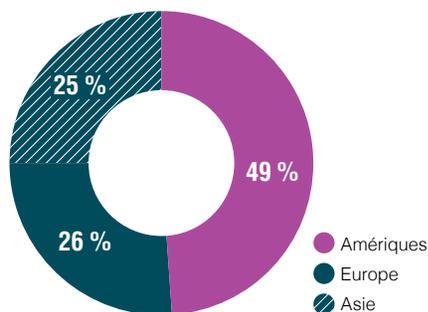
RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le réseau des représentations du Québec à l'étranger accompagne les entreprises québécoises en réalisant, entre autres, des missions économiques, en leur offrant des services-conseils et en organisant des activités de maillage avec des intervenants étrangers.

En 2013-2014, ce réseau a appuyé 2 152 entreprises dans leurs démarches visant l'accès à un marché étranger, comparativement à 2 158 en 2012-2013.

De ce nombre :

- 1 055 ont été appuyées dans les Amériques, dont 204 par le Bureau du Québec à São Paulo et 198 par la Délégation du Québec à Chicago;
- 560 ont été appuyées en Europe, dont 185 par la Délégation générale du Québec à Londres;
- 537 ont été appuyées en Asie, dont 228 par la Délégation générale du Québec à Tokyo et 157 par le Bureau du Québec à Beijing.



De plus, 54 missions ont permis l'accompagnement de 623 participants provenant d'entreprises québécoises. L'ensemble des interventions économiques réalisées par le Ministère en 2013-2014 a permis, entre autres, aux entreprises du Québec de signer des ententes avec 344 intermédiaires de vente et de conclure 171 accords industriels ou transferts de technologie.

Indicateur 3.2

Nombre d'artistes, d'organismes culturels ou d'entreprises culturelles appuyés

Le poids économique du secteur culturel est important au Québec. La taille du marché québécois ne permettant pas de rentabiliser toutes les productions, l'État doit soutenir la présence d'artistes et d'entreprises culturelles québécoises sur les marchés étrangers, et ce, dans un esprit de réciprocité. De plus, l'appui à la présence des artistes québécois sur la scène mondiale contribue au rayonnement et à la visibilité du Québec.

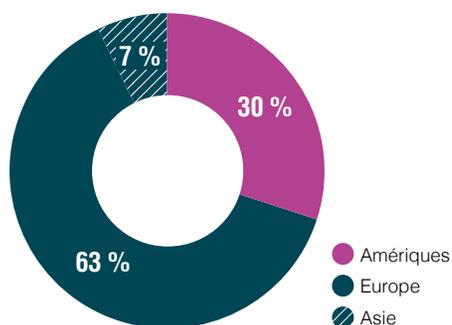
RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le réseau des représentations du Québec à l'étranger, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, a soutenu la promotion et la mise en marché de 1 918² artistes, organismes culturels et entreprises culturelles, comparativement à 1 915 en 2012-2013.

² Ce total correspond à la somme des artistes, des organismes culturels et des entreprises culturelles appuyés par les différentes représentations du Québec à l'étranger. Ainsi, il peut inclure plus d'une fois le même artiste si celui-ci a été appuyé par des représentations différentes.

De ce nombre :

- 580 ont été soutenus dans les Amériques, dont 258 par la Délégation générale du Québec à New York;
- 1 197 ont été soutenus en Europe, dont 326 par la Délégation générale du Québec à Bruxelles et 284 par la Délégation générale du Québec à Paris;
- 141 ont été soutenus en Asie, dont 81 par la Délégation générale du Québec à Tokyo.



Indicateur 3.3

Nombre d'actions visant le recrutement d'étudiants étrangers

Le réseau des représentations du Québec à l'étranger soutient les efforts de recrutement d'étudiants étrangers par les établissements d'enseignement québécois, et ce, en réalisant diverses activités de promotion de l'offre éducative québécoise. Il assure ainsi la présence du Québec dans certains forums de réseautage en éducation et dans divers salons de recrutement. Il voit également à l'organisation d'activités de maillage et de visibilité ainsi qu'à la distribution de matériel promotionnel.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2013-2014, le réseau a réalisé 146 actions de promotion de l'offre éducative du Québec visant le recrutement d'étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement québécois, et ce, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. En 2012-2013, le réseau en avait réalisé 98.

Il est nécessaire de souligner le soutien, au cours de l'année 2013-2014, des représentations du Québec à l'étranger aux établissements d'enseignement québécois pour leur participation aux grands forums de réseautage en éducation, soit les congrès des associations suivantes :

- congrès de l'Association of National Educators (NAFSA), à Saint Louis, Missouri, en mai 2013;
- congrès de l'Association américaine des professeurs de français (AAFT), à Providence, au Rhode Island, en juillet 2013;

- congrès des Amériques sur l'éducation internationale (CAEI-Mexique 2013), à Monterrey, au Mexique, en octobre 2013.

Le réseau a aussi représenté le Québec et ses établissements d'enseignement dans des activités s'adressant directement aux étudiants étrangers :

- la présence du Québec à la 15^e Exposition internationale de l'éducation à Hong Kong (juillet 2013), au Salon canadien de l'éducation organisé par le Consulat général du Canada à Hong Kong (octobre 2013), au Salon éducation internationale de Chine à Beijing et à Xi'an (novembre 2013), au China Education Expo du Chengdu, de Shanghai et du Wuhan (novembre 2013) et au China International Education Exhibition Tour de Beijing et de Shanghai (mars 2014). Un kiosque « Étudier au Québec » a aussi été installé à la Foire de produits québécois de Shanghai (novembre 2013). Ces expositions ont attiré plus de 110 000 visiteurs locaux;

- la participation de sept établissements d'enseignement du Québec au salon Imagine Canada, dans trois villes brésiliennes (Brasilia, Recife et São Paulo) en septembre 2013, a permis de joindre plus de 1 000 personnes. Le Ministère a également fait la promotion des institutions québécoises présentes à l'événement auprès des partenaires francophones dans chacune des villes visitées et il a tenu un kiosque d'information;
- les tournées « Étudier au Québec », une initiative qui permet de présenter l'offre éducative québécoise en France et de positionner clairement le Québec comme une perspective de choix pour les jeunes Français désireux d'effectuer des études à l'étranger. Grâce à la participation de la majorité des universités québécoises, les tournées d'octobre 2013 et de février 2014 ont permis d'informer plus de 1 800 candidats français.

Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2014, le réseau des représentations du Québec à l'étranger a contribué à la prospérité du Québec en appuyant :

- 6 590 entreprises québécoises dans leurs démarches à l'étranger;
- 5 614 artistes, organismes culturels et entreprises culturelles dans leur promotion et leur mise en marché;

et en réalisant :

- 330 activités de recrutement d'étudiants étrangers.

Objectif 4

Faciliter la mobilité des personnes par la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et la conclusion d'ententes de sécurité sociale entre le Québec et différents partenaires

Indicateur 4.1

Nombre de professions ou de métiers pour lesquels des arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications ont été conclus

Afin de relever les défis démographiques, économiques et sociaux, le Québec doit accueillir des immigrants qualifiés. Plusieurs moyens mis en place par le gouvernement visent l'accélération des mécanismes de reconnaissance des qualifications professionnelles obtenues en dehors du Québec et la conclusion d'ententes dans ce domaine à l'échelle canadienne et internationale.

Signée en 2008, l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles (Entente Québec-France) prévoit que les autorités de réglementation des professions, des fonctions et des métiers, au Québec et en France, appliquent une procédure commune en vue de conclure des arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM) des qualifications professionnelles. En ce qui concerne les Québécois qui désirent aller travailler en France, ils bénéficient désormais des possibilités accrues qu'offre une meilleure reconnaissance de leurs qualifications professionnelles acquises au Québec. La société québécoise profite également de l'apport de travailleurs français qualifiés qui, en plus de combler des besoins de main-d'œuvre temporaires ou permanents, partagent leurs connaissances, leurs techniques et leur expertise.

De plus, le Québec envisage la négociation d'ententes de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles avec d'autres gouvernements. Une nouvelle approche est proposée; elle consiste, d'une part, à cibler les partenaires étrangers dont les titres de formation et les champs de

pratique paraissent les plus compatibles avec ceux du Québec et, d'autre part, à négocier uniquement pour les professions, les fonctions et les métiers qui répondent aux besoins particuliers du marché de l'emploi québécois et du pays étranger visé.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En date du 31 mars 2014, pour la seule Entente Québec-France, des ARM visant 81 professions, fonctions et métiers au Québec ont été conclus. Au cours de l'année 2013-2014, l'ARM relatif à la profession d'ingénieur est entré en vigueur, portant ainsi à 78 le nombre de professions, de métiers et de fonctions visés par un ARM effectif.

L'entente a permis que, au 31 décembre 2013, près de 1 100 personnes formées en France aient ainsi pu obtenir l'autorisation légale d'exercer au Québec. On compte notamment, parmi elles, 572 infirmières, 98 médecins, 70 avocats, 56 opticiens d'ordonnances et 86 travailleurs issus du secteur des métiers de la construction, de même que des secteurs hors construction et de l'automobile.

Indicateur 4.2

Mesures mises de l'avant pour coordonner l'action gouvernementale

Le Ministère veille à renforcer la coordination de l'action internationale des différents acteurs clés concernés par la mobilité des travailleurs. Il s'implique notamment au sein de l'équipe québécoise participant aux négociations de l'AECG sur la question de la

reconnaissance des qualifications professionnelles ainsi que sur la mise en œuvre des ARM conclus dans le cadre de l'Entente Québec-France dans ce domaine. Il coordonne également le Comité de négociation des ententes de sécurité sociale (CNESS) visant la concertation des différents MO impliqués dans la négociation de ces ententes, de même que le groupe de travail sur le partage des coûts de formation des étudiants étrangers.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère coordonne les efforts de concertation des actions gouvernementales avec celles des autorités compétentes en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Les ministères de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de l'Immigration et des Communautés culturelles, de la Justice et du Travail, accompagnés par le Ministère, poursuivent la mobilisation des acteurs dans ce domaine afin de finaliser la mise en application des ARM conclus dans le cadre de l'Entente Québec-France, de mettre en place un mécanisme favorisant la mobilisation des acteurs québécois concernés quant au rôle de leadership qu'ils auront à jouer dans la négociation éventuelle d'ARM dans le cadre de l'AECG et d'amorcer des discussions en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles avec des pays du Maghreb, plus précisément avec le Maroc, la Tunisie et l'Algérie.

De plus, le Ministère, en collaboration avec le Migration Policy Institute de Washington, a organisé le colloque international « La reconnaissance des qualifications professionnelles entre le Québec et la France, un modèle international et perspectives d'avenir », qui s'est déroulé en janvier 2014, à Montréal. Regroupant des représentants des ordres professionnels et des MO, de même que des représentants consulaires, des représentants d'institutions d'enseignement et des chercheurs dans ce domaine, cet événement a permis de mettre en lumière le caractère novateur de l'approche québécoise en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles.

Indicateur 4.3

Nombre d'ententes de sécurité sociale conclues

Les ententes de sécurité sociale visent l'égalité de traitement, la détermination de la législation applicable, le maintien des droits en cours d'acquisition et des droits acquis et le service des prestations à l'étranger. En assurant aux travailleurs les bénéfices de la coordination des législations de sécurité sociale et, par le fait même, le maintien de leurs acquis (rentes accumulées, droit aux prestations en nature de santé, d'accidents du travail et de maladies professionnelles), ces ententes favorisent la mobilité professionnelle et sont inévitablement un préalable à la conclusion d'autres types d'ententes, telles que celles portant sur la reconnaissance des qualifications professionnelles.

Le Québec a des ententes de sécurité sociale en vigueur avec 32 pays. Les ententes avec neuf d'entre eux comportent des dispositions portant sur la santé, les accidents du travail et

les maladies professionnelles. La complexité de ces ententes n'est pas négligeable et leur conclusion représente un travail de longue haleine. La coordination interministérielle nécessaire à la mise en vigueur de ces ententes (préparation, études préliminaires, négociation et mise en œuvre) est assurée par le Ministère, par l'entremise du CNESS. Ce dernier réunit les ministères du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de la Santé et des Services sociaux, de l'Immigration et des Communautés culturelles, ainsi que Revenu Québec, la Régie des rentes du Québec, la Commission de la santé et de la sécurité du travail, la Régie de l'assurance maladie du Québec et le Bureau des ententes de sécurité sociale.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Deux ententes en sécurité sociale ont été signées en 2013-2014, soit l'Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Roumanie et l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et la République de l'Inde. Des arrangements administratifs visant la mise en application de ces ententes ont également été signés.

D'autres dossiers ont également évolué au cours de l'année. Les négociations en vue de la conclusion d'une entente avec la Pologne et la Corée du Sud se sont poursuivies, alors que des négociations avec la Bulgarie ont débuté. Le Québec a également été sollicité par la Norvège en vue de mettre à jour l'entente en matière de sécurité sociale en vigueur depuis 1988.

Il est également à noter que les discussions avec la France ont repris en vue de clarifier

certain aspects de l'Entente en matière de sécurité entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française de même que du Protocole d'entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française relatif à la protection sociale des élèves, des étudiants et des participants à la coopération. De plus, une réponse positive à la demande des Pays-Bas afin de modifier l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et le Royaume des Pays-Bas a été envoyée.

Au terme du Plan stratégique 2011-2014, le Ministère a facilité la mobilité des personnes en contribuant à :

- la conclusion de 12 ARM relatifs à des professions et des fonctions, dont les administrateurs agréés, les audioprothésistes, 4 fonctions de représentants en assurances et 2 fonctions de courtier en valeurs mobilières ;
- la coordination de l'action gouvernementale, notamment par l'entremise du Comité des partenaires sur la reconnaissance des qualifications professionnelles et du CNESS ;
- la conclusion de 3 ententes de sécurité sociale, avec le Brésil, la Roumanie et l'Inde.

Objectif 5

Favoriser l'ouverture des jeunes Québécois sur le monde en leur offrant la possibilité de vivre diverses expériences internationales

Indicateur 5.1

Nombre de jeunes Québécois participant à des expériences internationales, dans le cadre de programmes ou par l'entremise d'organismes appuyés par le Ministère

Les expériences de formation et de travail dans d'autres pays offrent aux jeunes Québécois l'occasion de parfaire leurs connaissances et leurs aptitudes ainsi que de s'ouvrir à d'autres cultures. Ces expériences constituent un atout pour leur parcours professionnel en facilitant leur intégration future au marché du travail.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En tout, 4 955 jeunes Québécois ont participé, en 2013-2014, à des échanges internationaux grâce à des programmes appuyés par le Ministère. En 2012-2013, 6 396 jeunes ont pu bénéficier d'une expérience internationale.

NOMBRE DE JEUNES QUÉBÉCOIS	TYPES D'EXPÉRIENCE	CONTRIBUTION DU MINISTÈRE ET PRINCIPAUX PARTENAIRES
4 374	Stages, études, projets culturels ou professionnels, chantiers d'insertion, participation à des événements citoyens ou à des missions entrepreneuriales dans les territoires couverts par les offices jeunesse internationaux du Québec, soit l'OQAJ, l'OFQJ, l'OQMJ et l'OQWBJ.	Contribution financière de 5,1 M\$ Partenaires: MESRST, Emploi-Québec, Secrétariat à la jeunesse
269	Stages de solidarité internationale dans 12 ³ pays de la francophonie (Afrique et Asie-Pacifique), d'Amérique latine et des Antilles réalisés avec l'appui du programme Québec sans frontières (QSF).	Coordination du programme et contribution financière de 2,2 M\$ ⁴ Partenaires: Association québécoise des organismes de coopération internationale et ses membres
103	Jumelages intermunicipalités et travail de courte durée (vendanges) par l'Association Québec-France.	Contribution financière de 84 441 \$ Partenaire: Consulat général de France à Québec
94	Simulation des Nations-Unies à New York.	Contribution financière de 4 000 \$ Partenaires: Plusieurs établissements d'enseignement québécois
115	Autres stages et expériences internationales soutenus.	Contribution financière de 561 846 \$

Le Ministère a favorisé l'ouverture des jeunes Québécois sur le monde en appuyant 17 763 participations à des expériences internationales au cours des trois dernières années.

ORIENTATION | 2

Promouvoir l'identité, les valeurs et les intérêts du Québec auprès des décideurs étrangers, des organisations internationales et de l'opinion publique internationale

2.3 CAPACITÉ D'ACTION ET D'INFLUENCE DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS À L'ÉTRANGER

Objectif 6

Intensifier les relations avec les décideurs politiques et économiques ainsi que les leaders d'opinion des pays, des États fédérés ou des régions avec lesquels le Québec partage des intérêts

Indicateur 6.1

Nombre de rencontres gouvernementales de haut niveau organisées

Le développement économique, social et culturel de la société québécoise dépend, entre autres, de sa capacité à se faire reconnaître et à promouvoir sa vision et ses valeurs auprès de ses partenaires internationaux. Il est donc important de joindre les acteurs

3 Ce nombre diffère de celui présenté dans l'indicateur 9.1 parce qu'il tient compte uniquement des stages internationaux réalisés par des jeunes Québécois.

4 La contribution financière de 2,17 M\$ inclut un montant de 243 864 \$ qui a permis à 18 jeunes Québécois d'effectuer un stage dans les organismes québécois de coopération internationale, ainsi qu'un montant de 192 137 \$ pour soutenir la venue au Québec de 27 stagiaires d'organisations partenaires du Sud. Le programme QSF a donc permis à 314 jeunes du Québec et de l'étranger de participer à une expérience de solidarité internationale.

gouvernementaux et non gouvernementaux influents et de développer avec eux des rapports dynamiques et durables. Il est vital pour le Québec d'avoir accès aux décideurs politiques et économiques des pays, des États ou des régions avec lesquels il partage des intérêts. C'est pourquoi le réseau des représentations du Québec à l'étranger organise des rencontres politiques et administratives entre des interlocuteurs québécois et étrangers de haut niveau.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le réseau des représentations du Québec à l'étranger a organisé 1 053 rencontres gouvernementales de haut niveau, comparativement à 712 en 2012-2013. Cela représente une augmentation de 48 %. Ces rencontres permettent au Québec de renforcer sa capacité d'action et d'influence sur la scène internationale. Parmi celles-ci, soulignons les rencontres dans les pays suivants :

Mexique

La première ministre a effectué une mission multisectorielle au Mexique, en juin 2013. Elle était accompagnée de la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec ainsi que d'une délégation multisectorielle de 89 organisations, entreprises et centres de recherche. Elle s'est notamment entretenue avec le président du Mexique, le secrétaire des Relations extérieures du Mexique et le gouverneur de l'État de Jalisco.

Chine

Le ministre s'est rendu en Chine (Jinan, Beijing et Shanghai), en octobre 2013. Il était accompagné de 80 représentants d'entreprises, d'organismes et d'institutions québécoises, principalement des secteurs de l'aéronautique et des transports aériens, des services bancaires et financiers, de la construction verte et des technologies propres ainsi que des arts de la scène. Il a eu des entretiens avec le vice-ministre du ministère de la Science et de la Technologie, le vice-gouverneur du Shandong et le secrétaire général adjoint au gouvernement municipal de Shanghai. Aussi, plusieurs rencontres ont eu lieu avec des dirigeants d'entreprise dans le but d'accroître les relations d'affaires Québec-Chine.

Japon

Le ministre a dirigé au Japon une mission multisectorielle à laquelle ont participé 35 représentants d'entreprises, d'institutions et de centres de recherche québécois, en janvier 2014. Lors de cette mission, il a fait plusieurs rencontres politiques, notamment avec le ministre délégué de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie, le ministre délégué du ministère des Affaires étrangères, le ministre de la Justice et président du Groupe interparlementaire Canada-Japon et la ministre déléguée à la Santé, au Travail et aux Affaires sociales. Le ministre a également été reçu par le gouverneur de la Préfecture de Kyoto. Sur le plan des affaires, des rencontres ont eu lieu avec des dirigeants d'entreprises dans le but d'accroître les relations d'affaires Québec-Japon. Enfin, cinq ententes ont été signées à l'occasion de cette mission.

France

La première ministre a effectué, en décembre 2013, une mission en Europe qui l'a conduit à Paris, Monaco et Bruxelles. Elle était accompagnée du ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur. L'escale parisienne a permis d'approfondir les relations politiques avec les plus hautes autorités françaises, dans le prolongement de la 17^e Rencontre alternée des premiers ministres québécois et français de mars 2013. La première ministre s'est entretenue avec le président de la République française, le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères. Elle a également procédé au lancement, en compagnie du ministre de l'Économie et des Finances de France, du Groupe franco-québécois sur l'électrification des transports, ce thème formant un axe central de la nouvelle politique économique du gouvernement du Québec.

États-Unis

La première ministre s'est rendue en Nouvelle-Angleterre en juillet 2013. En prévision de la 37^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est

du Canada (CGNA-PMEC), elle a rencontré les gouverneurs des États du New Hampshire, du Rhode Island, du Massachusetts et du Connecticut. Ces rencontres ont permis de souligner l'importance que le Québec accorde au renforcement de ses liens avec ses partenaires de la Nouvelle-Angleterre. Pour sa part, le ministre a effectué une mission économique dans le secteur de la construction verte à Philadelphie, en septembre 2013. Il s'est entretenu avec le maire de Philadelphie et différents acteurs économiques et il a achevé son séjour en participant à une rencontre avec quelques analystes de premier plan de la politique américaine.

Indicateur 6.2

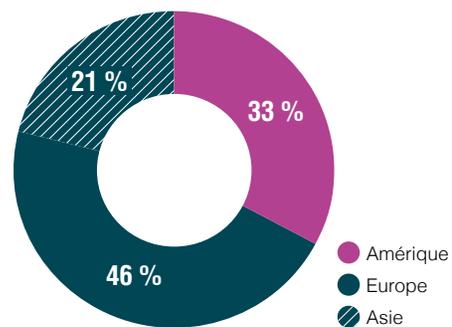
Nombre d'activités de visibilité réalisées

L'image positive que projette le Québec sur les plans politique, économique et culturel contribue à la promotion de ses intérêts auprès des décideurs étrangers. À ce titre, le réseau des représentations du Québec à l'étranger réalise des activités qui offrent au Québec une visibilité internationale. Celles-ci contribuent à mieux le faire connaître et à véhiculer des messages stratégiques sur des dossiers prioritaires.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2013-2014, le réseau des représentations du Québec à l'étranger a réalisé 991 activités de visibilité, alors qu'il en avait réalisé 788 l'année précédente. Cela représente une augmentation de 26 %.

Parmi ces activités, les suivantes méritent d'être soulignées :



Le 40^e anniversaire de la Délégation générale du Québec à Tokyo

La Délégation générale du Québec à Tokyo célébrait, en 2013, son 40^e anniversaire de présence au Japon. L'année a été ponctuée d'activités qui ont permis à la Délégation générale d'illustrer la variété et la vitalité des liens existants entre le Québec et le Japon. Par exemple, des capsules vidéo mettant en vedette des personnalités québécoises et japonaises ayant pris part à l'épanouissement de la relation Québec-Japon ont été diffusées sur le site Internet du Ministère (www.mrif.gouv.qc.ca/40/fr/). La Délégation générale a aussi souligné la contribution de nombreux partenaires lors d'une activité, en janvier 2014, où la première ministre a livré un message vidéo aux 180 personnes présentes, dont des partenaires d'affaires, des représentants d'institutions d'enseignement et de recherche, des hauts fonctionnaires, des politiciens japonais et des ambassadeurs de plusieurs pays. Le ministre a, par la

suite, pris la parole et rappelé l'importance stratégique du Japon pour le Québec et quelques faits saillants des 40 années d'histoire ont été partagés.

Le Québec à l'International Fashion Showcase de Londres

Sept créateurs québécois ont eu l'occasion de présenter leurs collections dans le cadre de l'International Fashion Showcase, un circuit de vitrines sur la mode en parallèle avec la London Fashion Week, en février 2014. Cette participation québécoise a permis de démontrer la créativité du Québec dans le secteur de la mode et du design, de faire connaître les créateurs québécois émergents aux professionnels du domaine et au public londonien, de générer des retombées commerciales et de développer un réseau de contacts. En 2014, 28 pays ont participé à cet événement. Pour sa part, le Québec était le seul représentant de l'Amérique du Nord.

Planète Québec à South by Southwest (SXSW)

La créativité et l'innovation québécoises étaient présentes lors de la quatrième édition de Planète Québec à SXSW 2014, qui s'est déroulée à Austin, au Texas, en mars 2014. Cette année, la présence québécoise comprenait 20 groupes de musique émergente qui ont offert 24 prestations, alors que 5 entreprises et organismes représentaient le secteur numérique au kiosque de Planète Québec au salon d'exposition. Sept entreprises numériques avaient été sélectionnées comme finalistes pour un des prestigieux prix de l'Inter-actif, et le volet cinéma n'était pas en reste

puisque deux films québécois avaient été choisis pour la compétition. Au chapitre de la visibilité, Planète Québec a concrétisé une avancée remarquable, puisque les artistes et les innovateurs québécois ont fait l'objet de 105 mentions dans la presse hors Québec, dont 18 entrevues, représentant une augmentation de 80 % du nombre total de mentions et de plus de 300 % du nombre d'entrevues par rapport à 2013.

Le Québec au 34^e Salon du livre de Paris

Un kiosque québécois a réuni une quarantaine de maisons d'édition et une vingtaine d'auteurs lors de la 34^e édition du Salon du livre de Paris, tenue en mars 2014. Le Ministère a notamment organisé une activité de diplomatie publique à l'inauguration du Salon. Il a remis le prix France-Québec 2013 et rendu hommage à un des auteurs québécois présents. Environ 8 000 livres québécois ont été vendus à cette occasion. Cette manifestation attire près de 200 000 visiteurs chaque année.

Le Québec au Festival international du film de Guadalajara

Le Québec était l'invité d'honneur de la 29^e édition du Festival international du film de Guadalajara, en mars 2014. Pour l'occasion, une délégation québécoise de 43 professionnels de l'industrie s'est déplacée. Au total, 67 films québécois ont été présentés devant 10 000 spectateurs lors de 73 projections. La campagne publicitaire a atteint un public de 11,3 millions de personnes et 74 entrevues et articles sont parus dans les médias.

La présence du Québec au Marché du film a permis la signature d'un accord de coproduction entre une entreprise québécoise et une entreprise mexicaine.

Indicateur 6.3

Nombre de projets de promotion des études québécoises

La popularité croissante des études québécoises à l'étranger constitue une façon de diffuser de l'information sur le Québec, sur ses réalités et de faire connaître l'expertise québécoise dans plusieurs domaines d'activité. Comme en témoigne le développement des études québécoises, le Québec intéresse un nombre grandissant de chercheurs universitaires dans le monde. Les projets de promotion des études québécoises permettent également d'assurer la notoriété du Québec à l'étranger ainsi que de maintenir un réseau de contacts influent au sein du milieu universitaire international.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère a apporté son soutien à 240 projets de promotion des études québécoises, comparativement à 225 en 2012-2013, dont les suivants :

- le versement d'une subvention de 200 000 \$ à l'Association internationale des études québécoises (AIEQ) pour soutenir, d'une part, son fonctionnement général et, d'autre part, son programme « Soutien à la diffusion des connaissances scientifiques sur le Québec ». Dans le cadre de ce programme, l'Association a répondu à 47 demandes d'aide financière présentées par ses membres visant à organiser un colloque international sur le Québec ou à y participer, à publier ou à traduire un ouvrage scolaire, à créer ou à enrichir un cours sur le Québec, ou encore à organiser une tournée d'experts québécois à l'étranger ;
- la remise de bourses à 77 stagiaires en enseignement du français langue seconde en provenance de l'Amérique latine et des Antilles, de l'Asie, de l'Europe et des États-Unis (24 pays), dans le cadre de la 34^e édition du programme Stage en didactique du français, culture et société québécoises. Cette formation universitaire intensive de trois semaines, d'une valeur de quatre crédits, permet aux professeurs d'approfondir leur connaissance théorique et pratique des méthodes et des concepts les plus récents en didactique, et de se familiariser avec la culture et la société québécoises ;
- le soutien financier à 22 projets dans le cadre du Programme Québec/États-Unis de bourses universitaires, qui vise à soutenir, aux États-Unis, les activités universitaires sur le Québec afin de favoriser une meilleure compréhension de ce dernier et de ses relations avec les États-Unis ;

- le soutien financier à diverses associations consacrées aux études québécoises aux États-Unis, telles que l’American Council for Québec Studies (ACQS), l’Association for Canadian Studies in the United States (ACSUS), l’Institut des études québécoises et la Chaire Fulbright en études québécoises de SUNY Plattsburgh ;
- le soutien financier à la Chaire d’études du Québec contemporain à l’Université de la Sorbonne nouvelle — Paris III qui accueille un chercheur québécois responsable de l’enseignement, de la recherche et de la diffusion des connaissances sur le Québec en France. Le titulaire de la chaire organise des activités à caractère public, tels des colloques et des conférences, et y participe ;
- le soutien financier pour la participation de deux conférenciers québécois lors du XIX^e congrès de la Fédération brésilienne des professeurs de français, en septembre 2013, à Niteroi, au Brésil ;
- le soutien financier et organisationnel pour la participation de 14 jeunes chercheurs au 7^e Symposium international des jeunes chercheurs européens en études québécoises, en octobre 2013, à Berlin ;
- le soutien financier au colloque annuel de l’Association coréenne d’études québécoises, en octobre 2013, en Corée du Sud ;
- la remise des deux prix du Québec visant à soutenir les recherches sur le Québec effectuées par des professeurs et des étudiants britanniques, dans le cadre du congrès annuel de l’Association britannique d’études québécoises, en avril 2013.

Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2014, le Ministère a intensifié ses relations avec les décideurs politiques et économiques ainsi qu’avec les leaders d’opinion en réalisant :

- 2 514 rencontres gouvernementales de haut niveau ;
- 2 574 activités de visibilité ;
- 685 activités de promotion des études québécoises.

Objectif 7

Soutenir la présence et l’action du Québec auprès des organisations internationales, dont notamment l’Organisation internationale de la Francophonie et l’UNESCO, et lors des négociations ou des travaux multilatéraux touchant ses intérêts

Indicateur 7.1

Nombre de conférences ou d’événements multilatéraux pour lesquels la participation des représentants du Québec est appuyée par le Ministère

Le gouvernement du Québec entretient des relations avec les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales qui agissent dans les domaines d’intérêt du Québec. Le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur coordonne sa participation aux sommets et aux forums multilatéraux. Il y assure l’élaboration et la défense des positions québécoises.

RÉSULTATS DE L’ANNÉE

Le Ministère a appuyé la participation des représentants du Québec à 162 conférences et événements multilatéraux. En 2012-2013, il y en avait 143. Cela représente une augmentation de 13 %. Parmi ceux-ci, notons les suivants :

le Québec a été l'hôte de la 37^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada en septembre 2013, à La Malbaie, et en a assuré l'organisation. Six résolutions ont été adoptées à l'issue des travaux, dont deux à l'initiative du Québec portant respectivement sur la sécurité dans les transports ferroviaires et sur l'utilisation accrue des véhicules écoénergétiques ;

- le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur a représenté le gouvernement du Québec lors de la concertation ministérielle francophone en marge de la session de la 68^e Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2013, à New York, comme le permet le statut de membre de plein droit de l'OIF dont dispose le Québec. Cette participation a conforté le statut du Québec au sein de la Francophonie et montré les contributions tangibles qu'il peut apporter en matière de paix, de démocratie et d'égalité des genres, notamment ;
- la participation des représentants du Québec à toutes les instances de la Francophonie, dont la 29^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, les 88^e, 89^e, 90^e et 91^e sessions du Conseil permanent de la Francophonie et les huit rencontres de la Commission politique, les trois de la Commission économique, les sept de la Commission administrative et financière, ainsi que les six de la Commission de coopération et de programmation, dont le Québec

assume la vice-présidence. De plus, le Québec a participé aux réunions des nombreux groupes de travail. L'ensemble de ces participations a notamment contribué à l'élaboration des principaux documents qui seront adoptés par les chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de Dakar, tels que le Cadre stratégique de la Francophonie, la Stratégie économique pour la Francophonie et la Stratégie jeunesse de la Francophonie. Les représentants du Québec ont aussi participé aux réunions des opérateurs de la Francophonie, soit l'Association internationale des maires francophones, TV5 Monde, l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Université Senghor d'Alexandrie ;

- les représentants du Québec ont participé à 32 réunions multilatérales de la Commission des Grands Lacs, du Conseil des gouverneurs des Grands Lacs et de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, au cours desquelles les enjeux relatifs, entre autres, à la gestion durable de l'eau ont été abordés. Aussi, lors du Sommet régional des gouverneurs et des premiers ministres des Grands Lacs, à Mackinac Island en juin 2013, les représentants des huit États des Grands Lacs ainsi que le Québec et l'Ontario ont adopté huit résolutions et des plans d'action pour lutter contre les espèces aquatiques envahissantes. Le Sommet a permis la mise en place de partenariats régionaux en matière de gestion de l'eau et des infrastructures. L'adoption d'une résolution sur le commerce bilatéral a constitué également une première pour la région à ce palier de gouvernement ;
- le Québec a participé activement, au sein de la délégation canadienne, aux travaux de l'UNESCO. Il a pris la parole à neuf reprises dans le cadre de la 37^e session de la Conférence générale en novembre 2013, à Paris, notamment par la voix de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et a suivi de nombreuses réunions et conférences portant sur des dossiers d'intérêt, en particulier dans les secteurs de la culture et de l'éducation.

Au cours des trois dernières années, le Ministère a soutenu 419 présences et actions du Québec auprès des organisations internationales et lors des négociations ou des travaux multilatéraux, dont ceux de l'OIF et des opérateurs de la Francophonie, de l'ONU, de l'UNESCO, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, de la Commission des Grands Lacs, du Conseil des gouverneurs des Grands Lacs et de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Objectif 8

Mener et soutenir les actions du Québec à l'étranger en matière de développement d'une nouvelle économie durable

Indicateur 8.1

Nombre d'interventions menées et soutenues

Le Ministère œuvre à affirmer la capacité d'action internationale du Québec en ce qui a trait au développement d'une économie durable. Les alliances et les partenariats stratégiques qui en découlent visent à favoriser une nouvelle économie respectueuse de l'environnement et socialement responsable. Dans cette perspective, le Ministère mène ou soutient des interventions pour promouvoir l'action et les intérêts du Québec, notamment en matière de changements climatiques, d'énergie propre, de transports durables, de biodiversité et de technologies vertes.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère a mené et soutenu, en 2013-2014, 139 interventions de portée internationale en matière de développement d'une nouvelle économie durable. En 2012-2013, il en avait soutenu 128. Cela représente une augmentation de 9 %. Il a notamment fait la promotion du leadership québécois dans la lutte contre les changements climatiques par le soutien à :

- la participation du ministre au Forum sur l'économie verte à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en septembre 2013 ;
- la signature de l'Entente entre le gouvernement du Québec et le California Air Resources Board concernant l'harmonisation et l'intégration des programmes de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (marché du carbone), en septembre 2013, et entrée en vigueur en janvier 2014 ;
- la présentation des priorités et des initiatives québécoises en matière d'électrification des transports au 22^e Congrès mondial de l'énergie et la participation à la deuxième concertation francophone des ministres de l'Énergie coordonnée par l'OIF à Daegu, en Corée du Sud, en octobre 2013 ;
- la participation d'une délégation d'une trentaine de représentants d'entreprises, de centres de recherche, d'universités et de ministères et d'organismes québécois, à la 27^e édition du World Electric Vehicle Symposium and Exposition (EVS 27), à Barcelone, en novembre 2013 ;
- la présentation des initiatives du Québec dans la lutte contre les changements climatiques, notamment le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, lors de la 19^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la participation à la concertation

des ministres francophones de l'environnement coordonnée par l'OIF en marge de cette conférence à Varsovie, en Pologne, en novembre 2013 ;

- la mission économique du ministre accompagné d'une délégation comprenant 22 entreprises et organismes québécois en bâtiment durable au salon en construction verte Greenbuild 2013 à Philadelphie, en novembre 2013 ;
- la participation de la première ministre comme panéliste lors d'un atelier portant sur les alternatives énergétiques dans le domaine des transports, au Forum économique mondial de Davos, en janvier 2014 ;
- la présentation de la Stratégie d'électrification des transports du Québec lors de la 7^e édition de la Conférence VerdeXchange à Los Angeles, en janvier 2014 ;
- la participation du scientifique en chef du Québec à la 10^e édition du Science and Technology for Society Forum à Kyoto, en octobre 2013, et à la 14^e édition du Delhi Sustainable Development Summit à New Delhi, en février 2014.

À l'issue du Plan stratégique 2011-2014, le Ministère a mené et soutenu 373 interventions à l'étranger en matière de développement durable, dont la lutte aux changements climatiques.

2.4 SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Objectif 9

Appuyer l'intervention des organismes de coopération québécois dans les pays en développement en fonction des priorités gouvernementales

Indicateur 9.1

Nombre de projets soutenus

Le Québec agit en matière de solidarité et de développement international pour contribuer, dans la mesure de ses moyens, à relever les défis auxquels font face les populations moins favorisées de l'Afrique francophone, de l'Amérique latine et des Antilles. Conformément à la PIQ, publiée en 2006, Haïti demeure la priorité pour le Québec en ce qui a trait à la solidarité internationale. Principalement, le Ministère appuie les projets des organismes québécois de coopération internationale qui répondent aux besoins des pays partenaires et qui visent une prise en charge, par la population locale, de leur développement.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2013-2014, 99 projets de solidarité ou de développement international ont été soutenus par le gouvernement du Québec, pour une contribution totale de 4,7 M\$, comparativement à 107 projets et 5 M\$ en 2012-2013. Ces projets ont été réalisés par 32 organismes québécois de coopération internationale. La contribution financière à la solidarité internationale est répartie entre deux programmes : le Programme québécois de développement international (PQDI), qui finance des projets de développement (financé par le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA)⁵), et le programme QSF (financé par le Ministère), qui offre à des jeunes du Québec et des pays en développement l'occasion de vivre une expérience de solidarité internationale.

	NOMBRE DE PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE SOUTENUS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	CONTRIBUTION	NOMBRE DE PAYS	NOMBRE D'ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
PQDI	41	2,5 M\$	14	26
QSF	58	2,2 M\$ ⁶	13	15

5 Le financement du PQDI provient en totalité du FAACA, lequel est géré par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, relevant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Le Fonds est financé par une contribution de Loto-Québec.

6 Cette somme inclut les 18 stages effectués par de jeunes Québécois dans les organismes québécois de coopération internationale en appui aux projets de solidarité QSF ou aux activités de sensibilisation du public, pour un total de 243 864 \$. Il est à noter que pour 2013-2014, 150 000 \$ (des 2,2 M \$ destiné au programme QSF) provenait du FAACA.

Notons que 42,4 % de la contribution financière pour la solidarité internationale (QSF et PQDI) a été consacrée à des projets réalisés en Afrique francophone, 27 % en Amérique latine, 25,8 % en Haïti et 4,8 % ailleurs dans le monde. Le soutien financier du gouvernement du Québec à ces projets s'ajoute à d'autres sources de financement provenant des organismes ou d'autres bailleurs de fonds tels que le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada.

	CONTRIBUTION DU MINISTÈRE ⁷		
	2013-2014	2012-2013	2011-2012
Total pour les projets	4 447 686 \$	4 751 804 \$	4 829 005 \$
Total pour les stages effectués au Québec	243 854 \$	293 026 \$	275 822 \$
Total	4 691 540 \$	5 044 830 \$	5 104 827 \$

Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2014, le gouvernement du Québec a soutenu 307 projets d'organismes de coopération québécois, à hauteur de 14,8 M \$.

2.5 DÉVELOPPEMENT DE L'EXPERTISE

Le deuxième enjeu L'AGILITÉ ORGANISATIONNELLE

ORIENTATION | 3

Mettre à profit les leviers d'action disponibles et utiliser les ressources gouvernementales de façon optimale

Objectif 10

Assurer l'adaptation et la pérennité de l'expertise ministérielle par la mise en œuvre de mesures de développement et de transfert des compétences, tant pour le personnel du Ministère au Québec que celui qui travaille à l'étranger

Indicateur 10.1

Nature des mesures mises en œuvre

Dans un contexte d'assainissement des finances publiques et de réduction de la taille de l'État, le Ministère est interpellé par le développement et le transfert de l'expertise ainsi que par la gestion du personnel dans une dynamique continue d'affectations entre son siège au Québec et son réseau de représentations à l'étranger. Sa force organisationnelle et, dans une certaine mesure, la portée de la présence du gouvernement du Québec à l'étranger reposent sur la diversité et la qualité de l'expertise de tout son personnel.

⁷ La contribution du gouvernement du Québec peut atteindre jusqu'à 80 % du coût total des projets.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Les mesures mises en œuvre par le Ministère en 2013-2014 s'articulent autour de la formation du personnel. Par exemple, le Ministère assure l'accès à certains programmes de formation continue et développe des formations sur mesure destinées aux titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, aux cadres, aux professionnels, aux techniciens et au personnel de soutien. Des mesures de développement plus précises permettent aux conseillers en affaires internationales d'effectuer de courtes missions de familiarisation ou de profiter de courtes affectations au sein des représentations du Québec à l'étranger et permettent aussi aux employés affectés à l'étranger de bénéficier d'un programme de plus de deux semaines de formation avant leur prise de poste. Des efforts ont également été consacrés à la formation du personnel des représentations, notamment à l'aide de programmes personnalisés et adaptés aux besoins des responsables administratifs du réseau.

Voici un aperçu des activités et des résultats liés à la formation des employés et au transfert de connaissances :

- 111 personnes ont bénéficié de cours de langues étrangères ;
- 21 activités de formation distinctes ont été offertes au personnel de Québec et de Montréal ;
- 10 personnes ont effectué une mission préalable à leur entrée en fonction à l'étranger ;
- 11 missions de familiarisation ont été effectuées par 1 cadre, 3 professionnels du Québec et 7 employés recrutés localement ;
- 13 conférences midi, dont 10 portant sur les relations internationales, ont été présentées. Parmi ces conférences, 5 ont porté sur l'expérience vécue par le personnel affecté à l'étranger permettant ainsi un transfert de connaissances ;
- 1 professionnel a été affecté à l'étranger, en vertu du programme d'affectation de courte durée ;
- 1 professionnel a participé au Cycle international court de l'ENA en France ;
- 1 délégué a participé au Cycle international spécialisé en administration publique de l'ENA – Pratique de la négociation internationale.

Au terme du Plan stratégique 2011-2014, les principaux résultats de cet objectif sont :

- 100 personnes, en moyenne, ont bénéficié de cours de langues étrangères annuellement ;
- 31 personnes ont effectué une mission préalable à leur entrée en fonction à l'étranger ;
- 38 missions de familiarisation ont eu lieu, effectuées par 2 cadres, 14 professionnels du Québec et 22 employés recrutés localement ;
- 26 conférences midi, dont 22 portant sur les relations internationales, ont été tenues ;
- 8 professionnels ont été affectés à l'étranger dans le cadre du programme d'affectation de courte ou moyenne durée ;
- 3 professionnels ont participé au Cycle international court de l'ENA en France.

2.6 INNOVATION DES PRATIQUES

Objectif 11

Favoriser des approches innovatrices pour optimiser l'utilisation des ressources à l'échelle du Ministère

Indicateur 11.1

Nombre et types de mesures

Le Ministère modernise certains aspects de sa gestion et de ses façons de faire en vue de gérer efficacement ses ressources. Ce faisant, il mise, entre autres, sur les possibilités créées par les nouvelles technologies de l'information et des communications telles que les réseaux sociaux, et ce, dans le but d'actualiser ses pratiques. Le Ministère se doit de relever ce défi en faisant preuve d'agilité et en adoptant des approches innovatrices.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Pour l'année 2013-2014, 14 mesures ont été dénombrées pour l'ensemble du Ministère, tant au Québec que dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger :

- la mise sur pied d'un projet pilote de prêts de service ponctuels permettant la mobilité temporaire du personnel et la réponse rapide de l'organisation aux besoins occasionnels en ressources humaines ;
- le lancement du Plan directeur des ressources humaines 2014-2017 ;
- la production de règles d'utilisation et de lignes éditoriales des outils Web du Ministère ;
- la mise en service d'un calendrier électronique des activités majeures favorisant une meilleure circulation de l'information au sein du Ministère ;
- la production de capsules de formation sur l'accessibilité Web mises en ligne sur l'intranet ;
- l'utilisation de la visioconférence pour la tenue de rencontres de sélection avec les candidats pour les stages dans les organisations internationales ;
- la réalisation d'un premier projet pilote de télétravail à la Délégation générale du Québec à Bruxelles ;
- la tenue de « 5 à 7 Succès Québec » à la Délégation du Québec à Boston et la création d'un groupe LinkedIn « Québec en Nouvelle-Angleterre » afin de créer un

réseau de Québécois en Nouvelle-Angleterre ;

- la création d'une communauté de pratique entre la Délégation du Québec à Boston et le siège ;
- le développement d'une nouvelle plateforme de partage d'information incluant une base de données destinée aux intervenants impliqués dans la prospection des investissements étrangers et la promotion du Québec comme destination pour les investissements étrangers directs ;
- la production d'une directive interne pour l'uniformisation de la tarification des missions commerciales, en fonction des types de coûts ;
- la mise en ligne d'un outil pour la collecte des résultats pour les services à la clientèle d'Export Québec, dont principalement les missions ;
- la création d'un répertoire en ligne novateur intégrant un système interactif de planification de réunions dans le cadre du Private Label Trade Show, à Chicago. De plus, cet outil Web permet de présenter l'ensemble des entreprises québécoises participant à ce salon et de faire la promotion d'un des créneaux d'excellence du Québec ;
- la diffusion d'un webinaire sur les études au Québec, par le Bureau du Québec à São Paulo, a attiré 72 participants.

Au cours des trois dernières années, le Ministère a mis en place 39 mesures innovatrices afin d'optimiser l'utilisation de ses ressources.

3

RÉSULTATS LIÉS À LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

LE MINISTÈRE S'ENGAGE À OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ À SES CLIENTÈLES ET SES PARTENAIRES

La présente section fait état des résultats liés aux engagements pris dans la Déclaration de services aux citoyens du Ministère et atteints en 2013-2014.

3.1 INFORMATION ET RENSEIGNEMENTS

Pour mieux répondre aux besoins de sa clientèle variée, le Ministère procède régulièrement à l'enrichissement de son site institutionnel (www.mrif.gouv.qc.ca) par l'ajout d'actualités, de nouvelles pages et de nouveaux documents ainsi que par la mise à jour des contenus existants. Dans la section « Ministère », le visiteur a facilement accès à la Déclaration de services aux citoyens ainsi qu'à toutes les coordonnées lui permettant de transmettre ses commentaires ou de déposer une plainte.

Québec 

INVITÉ D'HONNEUR
29 Festival Internacional
de Cine en Guadalajara

 **FICG**

21 – 30 Mars 2014

www.ficg.mx

 [ficg.guadalajara](https://www.facebook.com/ficg.guadalajara)

 [ficgoficial](https://twitter.com/ficgoficial)

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM
DE GUADALAJARA
MARS 2014, MEXIQUE

Engagement

Nous assurons l'accès à nos services et aux renseignements portant sur nos programmes et sur nos activités. Nous diffusons régulièrement de la documentation pertinente en lien avec nos activités et nous répondons aux demandes de renseignements.

ASPECT ÉVALUÉ	PRINCIPAUX RÉSULTATS
Information disponible	Principaux documents publiés en 2013-2014 : <ul style="list-style-type: none">- Plan d'action 2009-2014 — Politique internationale du Québec — Mesures pour l'année 2012-2013- Plan d'action 2009-2014 — Politique internationale du Québec — Mesures pour l'année 2012-2013 — Rapport d'étape 2012-2013- Rapport annuel de gestion 2012-2013 et son sommaire- Politique économique — Plan de développement du commerce extérieur 2013-2017- Tableau synoptique — Plan d'action du développement durable 2009-2015 (mise à jour)- Faire affaire sur les marchés publics des États-Unis (guide à l'intention des entreprises québécoises) — Export Québec- Faire affaire sur les marchés de l'aide au développement : les banques multilatérales de développement, les Nations Unies et les agences bilatérales (guide à l'intention des entreprises québécoises) — Export Québec

Mise à jour des sites Web du Ministère

Les sites Internet gérés par le Ministère ont pour objectifs de promouvoir le Québec, de faire connaître l'action du gouvernement du Québec sur la scène internationale, de simplifier et de personnaliser les services offerts aux clientèles étrangères. Ils servent enfin à doter l'ensemble du personnel du Ministère d'outils performants. Des mises à jour quotidiennes sont effectuées.

Site institutionnel du Ministère

Le site institutionnel du Ministère (www.mrif.gouv.qc.ca) a pour objectif d'expliquer et de mettre en valeur le rôle du Ministère et ses actions et, plus précisément :

- de faire connaître les stratégies internationales développées par le Ministère;
- de valoriser la participation du Québec à certains forums et événements internationaux;

- de souligner l'apport des représentations du Québec à l'action internationale;
- d'aider les entreprises québécoises à développer, consolider ou diversifier leurs marchés hors Québec;
- de démontrer que le réseau des représentations à l'étranger est au service des Québécois;
- de définir la manière dont le Ministère participe au développement économique et culturel du Québec au-delà de ses frontières;
- de donner l'information sur les récentes actualités de la scène internationale.

En mai 2013, le volet du commerce extérieur s'est ajouté au contenu du site Web du Ministère. Cette section, liée au site d'Export Québec (www.export.gouv.qc.ca), vise à aider les entreprises québécoises à développer, à consolider ou à diversifier leurs marchés hors Québec en leur offrant des services et de l'information adaptés à leurs besoins et complémentaires à ceux des partenaires du Ministère.

Dans le but de sensibiliser la population québécoise et de l'informer du dynamisme des relations internationales du gouvernement du Québec, des efforts importants sont déployés pour faire état de l'actualité internationale québécoise. À cette fin, le Ministère a publié :

- 357 actualités générales dans la page d'accueil du site pour l'année entière;

- de mai 2013 à mars 2014, 236 éléments ont été publiés dans l'agenda d'Export Québec (une moyenne de 21 par mois).

Espace international

L'Espace international (EI) (www.international.gouv.qc.ca) a comme objectif de promouvoir le Québec auprès des clientèles étrangères et de leur présenter l'offre de services du gouvernement québécois. Ce site multiservice regroupe sous un ensemble d'information facilitant de façon notable les démarches des clientèles étrangères qui désirent immigrer, étudier, investir, faire affaire avec le Québec, etc. C'est également un outil indispensable pour les représentations à l'étranger, puisque ce site leur offre une visibilité importante pour faire valoir leurs mandats et leurs services tout en leur permettant de publier des actualités et des événements sur l'actualité québécoise internationale. Finalement, l'EI permet d'assurer une cohérence dans les messages et, par le fait même, de l'image gouvernementale.

Hébergé au Centre de services partagés du Québec (CSPQ) depuis sa mise en ligne en 2004, le Ministère a procédé en 2013 à une mise à jour du site pour créer une version allégée et rapatrier les contenus à même ses infrastructures technologiques. La nouvelle version, mise en ligne en avril 2014, présente ainsi une image plus actuelle du Québec et offre aux clientèles internationales une plateforme répondant aux nouvelles exigences du Web.

Dans le but de compléter l'offre d'information pour les clientèles étrangères, le Ministère a publié sur ses espaces pays des bulletins mensuels diffusés à partir des représentations de Barcelone, de Boston, de Bruxelles, de Chicago, de Londres, de Los Angeles, de Munich, de New York, de Washington et de Paris. Ces bulletins, accessibles sur l'EI, présentent des nouvelles du Québec et illustrent la richesse des relations de ce dernier avec ses partenaires internationaux.

En 2013-2014, le Ministère a publié :

- 161 bulletins ;
- 1 728 actualités se rapportant aux activités des représentations à l'étranger ;
- 993 événements dans le calendrier de l'EI.

Autres sites mis à jour par le Ministère

Le Ministère a également géré et mis à jour les sites Internet suivants afin de bonifier son offre de services aux différentes clientèles (entreprises, médias, étudiants, professionnels, MO) :

- site Prix Rapsat-Lelièvre (www.prixrapsatlelievre.org) ;
- site Québec sans frontières (www.quebecsansfrontieres.com).

Les efforts visant à simplifier l'accès à l'information contenue dans les sites Web du Ministère se poursuivent. D'ailleurs, leur mise à jour quotidienne tient compte des commentaires reçus.

Médias sociaux

Le Ministère a recours aux médias sociaux pour promouvoir le Québec et faire connaître son action sur la scène internationale, dont :

- comptes Facebook du Ministère et des représentations ;
- comptes Twitter du Ministère et des représentations ;
- comptes LinkedIn du Ministère et des représentations ;
- comptes YouTube ;
- comptes Flick'r ;
- comptes Picasa ;
- comptes Instagram.

3.2 SÉLECTION DES PROJETS ET DES CANDIDATURES

Engagement

Nos processus de sélection sont normés, équitables et transparents. La sélection des dossiers, soumis dans le cadre des appels à projets de coopération, des projets de solidarité internationale et des offres de stages, est faite en conformité avec un processus de traitement intègre.

Les programmes et les services du Ministère qui sont destinés à une clientèle québécoise et qui nécessitent une présentation de projet ou le dépôt de candidatures sont pourvus de mécanismes de sélection visant un traitement équitable. Afin de se conformer à l'engagement de la Déclaration de services aux citoyens, un mécanisme de sélection composé de cinq éléments est prévu :

1. Dépôt : un appel à projets a été fait ;
2. Critères de sélection : les critères ont été diffusés ;
3. Évaluation : les projets ou les candidatures admissibles ont été évalués sur la base des critères de sélection ;
4. Comité de sélection : l'évaluation des projets est confiée à un comité ;
5. Diffusion : les résultats des sélections des organismes et des projets sont diffusés dans des documents publics. Les résultats des sélections de candidatures sont transmis directement aux personnes concernées.

3.3 DÉLAIS DE TRAITEMENT

Engagement

Nos délais de traitement sont les suivants :

SERVICES	ACCUSÉS DE RÉCEPTION (PAR COURRIEL)		RÉPONSES	
	CIBLES	RÉSULTATS	CIBLES	RÉSULTATS
Renseignements généraux ⁸ 592 demandes	2 jours	90 %	10 jours	99 %
Soutien offert à des projets de coopération bilatérale 198 projets	2 jours	86 %	30 jours après la rencontre de sélection	75 %
Soutien offert dans le cadre des programmes d'appui aux organismes de coopération internationale 131 projets soumis	2 jours	100 %	30 jours après la rencontre de sélection	45 %
Stages au sein d'organisations internationales gouvernementales 585 demandes	2 jours	100 %	10 jours après l'entrevue	100 %
Commentaires sur la qualité des services Aucun commentaire	2 jours	s. o.	15 jours	s. o.

⁸ Le total des demandes ne tient pas compte de celles qu'adressent les clientèles (québécoises ou étrangères) directement aux représentations du Québec à l'étranger.

3.4 CONSULTATIONS DES CLIENTÈLES SUR LES SERVICES

Engagement

Nous effectuons périodiquement des consultations pour mesurer la satisfaction à l'égard des services rendus.

ASPECTS ÉVALUÉS ET CLIENTÈLES	PRINCIPAUX RÉSULTATS	AMÉLIORATIONS APPORTÉES
<p>Site Internet</p> <p>Dans le but d'améliorer la qualité de son site Web, le Ministère offre aux internautes la possibilité de transmettre leurs observations au moyen d'un formulaire de satisfaction.</p>	<p>Aucun commentaire.</p>	
<p>Programme QSF</p> <p>Questionnaire d'évaluation du programme par les stagiaires (125 répondants)</p>	<p>95 % des répondants, comparativement à 93 % l'année dernière, affirment que leur stage a eu un effet positif sur le développement de leurs capacités personnelles.</p> <p>83 % des répondants, comparativement à 73 % l'année dernière, affirment que leur stage a eu un effet positif sur le développement de leurs capacités professionnelles.</p> <p>82 % des répondants, comparativement à 72 % l'année dernière, se sont dits satisfaits de l'organisme québécois responsable de leur stage.</p> <p>90 % des répondants, comparativement à 79 % l'année dernière, affirment qu'ils recommanderaient le programme QSF à un ami.</p>	<p>Les résultats recueillis permettent de connaître l'appréciation des participants quant aux différentes composantes du projet QSF auxquelles ils ont participé : préparation et formation avant le départ, encadrement, qualité des conditions de séjour, pertinence des activités lors du séjour, santé, sécurité, etc. Ces données contribuent à améliorer l'ensemble des aspects du programme.</p>
<p>Programme Exportation</p> <p>Questionnaire d'évaluation (464 entreprises et 27 organismes)</p>	<p>95 % des entreprises et 96 % des organismes se sont dits assez satisfaits ou très satisfaits du Programme Exportation.</p> <p>95 % des répondants estiment que l'aide du Programme Exportation est utile.</p> <p>72 % des entreprises ont connu une croissance de leurs ventes hors Québec à la suite de l'aide reçue dans le cadre du Programme Exportation.</p>	

Le Ministère a reçu et traité une plainte au cours de l'année 2013-2014, avec un délai moyen de traitement de deux jours.

4

UTILISATION DES RESSOURCES

614 PERSONNES
TRAVAILLENT
AU MINISTÈRE À
METTRE DE L'AVANT
LES OBJECTIFS
INTERNATIONAUX
DU QUÉBEC

4.1 RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF (AU 31 MARS 2014)

Au 31 mars 2014, 614 personnes travaillaient au Ministère (y compris les ERL⁹), soit 532 employés réguliers et 82 employés occasionnels. Pour 2013-2014, la cible d'effectif pour le Ministère, prévue aux plans annuels de gestion des dépenses des MO, s'élevait à 615 équivalents temps complet (ETC). Un ETC équivaut à un employé qui aurait travaillé à temps complet pendant toute une année financière. En ce sens, plus d'un employé peut être associé à un ETC.

9 ERL : Employés recrutés localement dans les pays où sont situées les représentations du Québec à l'étranger.

EVS 27
NOVEMBRE 2013, ESPAGNE

Effectif en poste¹⁰ au 31 mars 2014

	AU QUÉBEC			À L'ÉTRANGER ¹¹			TOTAL
	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	SOUS-TOTAL	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	SOUS-TOTAL	
2013-2014	323	64	387	209	18 ¹²	227	614
2012-2013	323	63	386	232	20	252	638
Écart	0	1	1	-23	-2	-25	-24

L'écart de 24 effectifs s'explique notamment par la relocalisation des activités du Bureau d'immigration du Québec à Paris.

Évolution de la répartition de l'effectif régulier par catégories d'emploi

CATÉGORIES D'EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS ET POURCENTAGE					
	2013-2014		2012-2013		2011-2012	
		%		%		%
Administrateurs d'État, chefs de poste et cadres	67	12,6	67	12,1	63	12,7
Professionnels	291	54,7	297	53,5	240	48,5
Techniciens	103	19,4	105	18,9	103	20,8
Personnel de bureau et ouvriers	71	13,3	86	15,5	89	18,0
Total	532	100	555	100	495	100

Répartition de l'effectif régulier du siège au Québec au 31 mars 2014

	ADMINISTRATION	AFFAIRES BILATÉRALES	COMMERCE EXTÉRIEUR	POLITIQUES ET AFFAIRES FRANCOPHONES ET MULTILATÉRALES	PROTOCOLE ET MISSIONS	SOUS-MINISTRE ET AUTRES
Nombre d'employés	74	63	61	45	29	51

Effectif utilisé¹³ au 31 mars 2014

	EMPLOYÉS DU SIÈGE ET AFFECTÉS À L'ÉTRANGER			ERL	TOTAL
	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	SOUS-TOTAL		
2013-2014	352,59	58,36	410,95 ¹⁴	158,64	569,59
2012-2013 ¹⁵	298,83	42,57	341,40	176,38	517,78
Écart	53,76	15,79	69,55	-17,74	51,81

10 Effectif en poste: nombre de personnes en poste au 31 mars 2014.

11 Ces données comprennent les employés affectés à l'étranger et les employés recrutés localement.

12 Ce chiffre inclut les personnes contractuelles ou en prêt de services.

13 Effectif utilisé: consommation d'équivalents temps complet qui représente les heures travaillées et payées entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014. Cela n'inclut pas les primes et les heures supplémentaires.

14 Projections sur les données du Secrétariat du Conseil du trésor au 31 décembre 2013.

15 Ces données ne comprennent pas celles du secteur du commerce extérieur puisque les systèmes d'information de gestion en ressources humaines ne permettaient pas de rendre compte du contexte d'intégration de l'effectif de ce secteur.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER DU RÉSEAU DES REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER AU 31 MARS 2014

Les employés travaillant à l'étranger sont majoritairement recrutés localement, dans les pays où sont situées les représentations. Ces employés, au nombre de 157 (75,1 %) au 31 mars 2014, ne sont pas soumis à la Loi sur la fonction publique. Par ailleurs, 52 personnes (24,9 %) sont affectées à l'étranger, dont 13 sont nommées en vertu de l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales et ne sont donc pas assujetties à la Loi sur la fonction publique.

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

En 2013-2014, le Ministère a investi 688 015 \$ dans la formation de son personnel. Cette somme comprend les coûts directs et indirects liés à la formation ainsi que les salaires du personnel.

Évolution de l'investissement en formation

INDICATEURS	CIBLE GOUVERNEMENTALE	RÉSULTATS 2013-2014	RÉSULTATS 2012-2013	RÉSULTATS 2011-2012
Pourcentage de la masse salariale accordé aux dépenses liées à la formation des ressources humaines	1 %	1,4 % ¹⁶	2,8 %	2 %
Nombre moyen de jours par personne consacrés à la formation des ressources humaines	s. o.	2,6 jours	2,6 jours	3,1 jours
Sommes allouées par personne	s. o.	1 121 \$	1 258 \$	1 314 \$

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au développement du personnel par champs d'activité¹⁷

CHAMPS D'ACTIVITÉ	2013-2014	2012-2013	2011-2012
Favoriser le développement des compétences	174 403 \$	126 342 \$	100 572 \$
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	44 383 \$	10 317 \$	40 684 \$
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	32 621 \$	27 067 \$	18 162 \$
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	110 363 \$	185 915 \$	188 461 \$
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	7 755 \$	12 320 \$	2 100 \$

¹⁶ La masse salariale utilisée à des fins de calcul inclut également, pour cette année, les dépenses en rémunération pour le réseau des représentations du Québec à l'étranger, en plus de celles du siège au Québec.

¹⁷ La répartition des dépenses présentées dans le tableau n'inclut pas le salaire du personnel.

Jours de formation selon les catégories d'emploi

CATÉGORIES D'EMPLOI	2013 2014	2012 2013	2011 2012
Cadres	229	206	86
Professionnels	974	979	1 344
Fonctionnaires	393	263	263

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le Ministère a offert des services et organisé plusieurs activités en 2013-2014 pour favoriser la santé et la sécurité de ses employés, notamment :

- le Programme d'aide aux employés (PAE);
- des formations en secourisme;
- un service d'infirmier;
- un service en ergonomie;
- une vaccination antigrippale;
- des séances d'activité physique sur l'heure du midi;
- la reconduction des ententes avec certains centres de conditionnement physique;
- la participation au Défi Entreprises;
- des présentations individuelles ou en groupe sur la Politique ministérielle visant à prévenir et à contrer le harcèlement au travail offertes aux employés, en cas de besoin;
- la participation à certaines activités du Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail.

GESTION PRÉVISIONNELLE ET RÉDUCTION DE LA TAILLE DE LA FONCTION PUBLIQUE

En 2013-2014, 19 départs à la retraite ont été observés, ce qui constitue 5,2 % du personnel régulier assujéti à la Loi sur la fonction publique. Le nombre de départs à la retraite prévus en 2014-2015 est de 14. D'après leur date d'entrée en fonction, il est estimé qu'une vingtaine d'employés pourraient prendre leur retraite en 2015-2016.

Nombre d'employés par catégories d'emploi ayant pris leur retraite

ANNÉE FINANCIÈRE	PERSONNEL D'ENCADREMENT	PROFESSIONNELS	FONCTIONNAIRES
2013-2014	1	7	11
2012-2013	5	5	10
2011-2012	3	10	3

Le Ministère respecte le taux de renouvellement de l'effectif découlant des nombreux départs à la retraite. Ces départs contribuent à l'atteinte des objectifs de réduction de l'effectif.

Un suivi de l'effectif est effectué régulièrement afin d'assurer le respect des cibles en cours d'exercice. Ainsi, pour l'exercice qui se terminait le 31 mars 2014, le Ministère a atteint ses cibles de réduction de l'effectif et de consommation d'ETC.

Le taux de roulement¹⁸ du personnel régulier du Ministère, excluant les employés recrutés localement ainsi que les mutations à la suite du retour du réseau des employés provenant d'autres ministères affectés aux représentations du Québec à l'étranger, s'élève à 15 %. En excluant les départs à la retraite, ce taux passe à 9,7 %.

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE (%)
2013-2014	15,0
2012-2013	11,1

ABSENTÉISME ET MALADIE

En 2013-2014, le taux d'absentéisme au Ministère a été de 3,11 %, comparativement à la moyenne de la fonction publique qui a été de 5,04 %¹⁹ pour l'année civile 2012.

¹⁸ Le taux de roulement est basé sur les départs volontaires, soit les mutations externes, les démissions et les départs à la retraite.

¹⁹ Source : Suivi de gestion pour l'année civile 2012 publié par le Secrétariat du Conseil du trésor.

4.2 RESSOURCES FINANCIÈRES

LES DÉPENSES

Le budget de dépenses 2013-2014 du Ministère s'élevait à 121,5 M\$. La dépense probable a atteint 130,7 M\$, soit une différence de 9,3 M\$. Cet écart est principalement compensé par les deux volets suivants : des crédits additionnels de 8,5 M\$ en provenance du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles afin de combler le financement des activités du réseau liées à l'immigration et un transfert du ministère des Finances et de l'Économie du Québec.

Dépenses par secteurs d'activités en M\$

		2013-2014		2012-2013	2011-2012
		BUDGET DES DÉPENSES	DÉPENSES PROBABLES ²⁰	DÉPENSES RÉELLES ²¹	DÉPENSES RÉELLES ²¹
Siège au Québec	Administration	22,2	23,3	20,3	20,1
	Affaires bilatérales	16,2	13,0	19,1	19,0
	Commerce extérieur	22,8	22,6	33,9	22,2
	Politiques et affaires francophones et multilatérales	15,1	19,7	20,2	17,1
	Protocole et missions	2,7	3,2	3,6	3,7
Réseau des représentations du Québec à l'étranger		42,4	48,9	53,1	57,4
Provision pour la réalisation de la PIQ		0,1	-	0,4	0,9
Total		121,5	130,7	150,6	140,4

Évolution des dépenses en M\$

		2013-2014	2012-2013	ÉCART (\$)	VARIATION (%)
		DÉPENSES PROBABLES ²⁰	DÉPENSES RÉELLES ²¹		
Siège au Québec	Administration	23,3	20,3	3,0	14,8
	Affaires bilatérales	13,0	19,1	-6,1	-31,9
	Commerce extérieur	22,6	33,9	-11,3	-33,3
	Politiques et affaires francophones et multilatérales	19,7	20,2	-0,5	-2,5
	Protocole et missions	3,2	3,6	-0,4	-11,1
Réseau des représentations du Québec à l'étranger		48,9	53,1	-4,2	-7,9
Provision pour la réalisation de la PIQ		-	0,4	-0,4	-100,0
Total		130,7	150,6	-19,9	-13,2

20 Les états financiers du gouvernement du Québec, y compris ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances lors du dépôt des comptes publics 2013-2014.

21 Les dépenses proviennent des comptes publics 2011-2012 et 2012-2013.

Environ 47,5 % des dépenses du Ministère, soit 62,1 M\$, sont allouées à la rémunération du personnel, y compris la rémunération dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger qui compte, à elle seule, pour 52 % de cette somme. Les dépenses de fonctionnement représentent, quant à elles, 23,6 % des dépenses, soit 30,8 M\$. Le solde de 28,9 % représente les dépenses de transfert qui ont totalisé 37,8 M\$ en 2013-2014, soit 16,7 M\$ de moins par rapport à l'exercice précédent. Cette importante baisse est principalement liée aux mesures d'économies demandées à l'ensemble des portefeuilles ministériels afin d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Répartition des dépenses par catégories en M\$

CATÉGORIES DE DÉPENSES	DÉPENSES PROBABLES ²²		DÉPENSES RÉELLES	
	2013-2014	2012-2013	2011-2012	
Rémunération	62,1	62,6	65,9	
- Siège au Québec	29,8	28,4	27,8	
- Représentations du Québec à l'étranger	32,3	34,2	38,1	
Fonctionnement	30,8	33,1	35,4	
- Siège au Québec	14,2	14,3	16,1	
- Représentations du Québec à l'étranger	16,6	18,8	19,3	
Transferts (subventions)	37,8	54,5	38,2	
- Organismes de la Francophonie	8,6	11,1	8,0	
- Organismes voués à la jeunesse	4,8	6,3	6,3	
- Québec sans frontières et autres	2,7	3,2	3,2	
- Soutien à l'implantation d'organisations internationales	3,3	4,1	3,8	
- Subventions aux affaires bilatérales et programmes de coopération	2,6	3,3	2,9	
- Subventions liées au développement des marchés	14,7	25,3	12,9	
- Autres crédits de transfert	1,1	1,2	1,1	
Mise en œuvre de la PIQ	-	0,4	0,9	
TOTAL	130,7	150,6	140,4	

22 Les états financiers du gouvernement du Québec, incluant ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances lors du dépôt des comptes publics 2013-2014.

LES INVESTISSEMENTS

En 2013-2014, le Ministère a effectué des investissements de 11,7 M\$, dont 11,4 M\$ en immobilisations.

Évolution des débours en M\$

	2013-2014		2012-2013	2011-2012
	BUDGET	DÉBOURS PROBABLES ²³	DÉBOURS RÉELS	DÉBOURS RÉELS
Immobilisations	18,1	11,4	8,1	15,0
Prêts, placements et avances	2,2	0,3	0,5	1,1

En 2013-2014, les investissements les plus importants en immobilisations ont principalement servi à finaliser les projets de rénovation notamment à la Délégation générale du Québec à Londres et à la résidence officielle de la Délégation générale du Québec à Paris. De plus, il y a eu réaménagement des bureaux de la Délégation générale du Québec à Mexico et du Bureau du Québec à São Paulo. À ces projets s'ajoutent les travaux d'entretien pour le maintien des actifs, la réalisation de travaux d'amélioration locative pour certaines représentations et l'acquisition de mobilier. Les investissements liés aux ressources informationnelles et matérielles complètent la dépense du Ministère au titre des immobilisations.

4.3 RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Bilan des réalisations en matière de ressources informationnelles (RI) en 2013-2014

En 2013-2014, le Ministère a finalisé un projet de mise à niveau de son environnement bureau-tique, tant au siège au Québec qu'au sein des représentations du Québec à l'étranger. Le projet était rendu nécessaire en raison de la fin de soutien annoncée du système d'exploitation utilisé. Durant ce projet, réalisé par les ressources internes du Ministère, 927 postes²⁴ informatiques ont été mis à niveau.

Un projet de rehaussement des infrastructures du réseau des représentations du Québec à l'étranger a été finalisé. Ce projet, également réalisé par des ressources internes afin de minimiser les coûts et de préserver la sécurité des renseignements, a consisté dans le remplacement et la migration des 34 serveurs utilisés.

23 Les états financiers du gouvernement du Québec, incluant ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances lors du dépôt des comptes publics 2013-2014.

24 Les 927 postes comprennent l'ensemble des appareils situés dans les bureaux vacants ou occupés par le personnel régulier et occasionnel, les stagiaires, les étudiants ainsi que ceux situés dans les salles de conférence et les appareils offerts par la banque de prêts.

Par ailleurs, l'intégration de la mission du commerce extérieur au Ministère a nécessité plusieurs interventions en matière de gestion des ressources informationnelles, notamment :

- l'ajout d'une section au site Internet institutionnel. Cela a permis de rassembler toutes les responsabilités du Ministère sous un même site avec une navigation intégrée ;
- la révision du processus de programmation des activités. Un outil de gestion a été mis en place pour supporter ce processus. Cette intervention a permis d'accélérer et de rendre plus harmonieuse la planification des activités de ce secteur.

Le Ministère a poursuivi le développement de sa plateforme de gestion des relations avec les clientèles des représentations du Québec à l'étranger en permettant l'accès à partir de l'extérieur de l'infrastructure ministérielle et en ajoutant une solution d'invitations en ligne. Ces ajouts ont permis au personnel en déplacement de consulter et d'alimenter directement la base de données qu'ils partagent avec leurs collègues d'une même représentation.

Les investissements en immobilisations informatiques réalisés en 2013-2014 sont de 322 165 \$, comparativement à 630 881 \$ en 2012-2013. Ils ont, entre autres, permis le remplacement de plusieurs serveurs utilisés au siège. Ils ont

également servi à financer la maintenance et la mise à niveau de composantes liées aux télécommunications, à la réseautique et au stockage ainsi que de certains équipements bureautiques et de logiciels utilisés par les employés.

À cette somme s'ajoutent des investissements en immobilisations de 104 931 \$ dans le cadre du projet Dossier Client Export Québec qui vise la mise en place d'une prestation électronique de services permettant de faciliter l'inscription aux activités pour la clientèle des entreprises et des organisations. Enfin, des investissements de 45 000 \$ ont été requis pour le rapatriement du site Espace international au sein de l'infrastructure du Ministère.

1. Bilan annuel des réalisations en matière de ressources informationnelles

Liste et état d'avancement des principaux projets en ressources informationnelles

LISTE DES PROJETS	AVANCEMENT (%)	EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
Rapatriement de l'Espace international	90 %	Le projet sera achevé avant le 30 avril 2014.
Intégration du volet Export Québec dans le site Internet du Ministère	100 %	
Programmation des activités d'Export Québec	100 %	

Liste et ressources affectées aux principaux projets en ressources informationnelles

LISTE DES PROJETS	RESSOURCES HUMAINES PRÉVUES ²⁵	RESSOURCES HUMAINES UTILISÉES ²⁶	RESSOURCES FINANCIÈRES PRÉVUES	RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES	EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
Rapatriement de l'Espace international	1,45 ETC	1,6 ETC	324,6	163,4 ²⁷	Réutilisation d'éléments technologiques déjà en fonction dans le site du Ministère.
Intégration du volet Export Québec dans le site Internet du Ministère	1,05 ETC	1,1 ETC	127,0	127,0	
Programmation des activités d'Export Québec	0,2 ETC	0,35 ETC	15,0	26,4	Élargissement de la portée du projet à l'ensemble des activités du Ministère.

25 Les ETC, de même que les ressources financières, sont ceux prévus pour l'année 2013-2014. Les ressources financières prévues réfèrent à des acquisitions, des déplacements ou des services externes.

26 Les ETC, de même que les ressources financières, sont ceux utilisés pour l'année 2013-2014. Les ressources financières utilisées réfèrent à des acquisitions, des déplacements ou des services externes.

27 Ce projet a été réalisé par des ressources internes appuyées par un prestataire externe de services dans le cadre d'un contrat de 45 k\$ mentionné dans la section précédente.

2. Projets de développement et autres activités en ressources informationnelles

Débours planifiés et réels en RI pour la période 2013-2014, en k\$

	DÉBOURS PLANIFIÉS EN RI	DÉBOURS RÉELS EN RI POUR L'EXERCICE	ÉCARTS
Projets de développement	1 348	716,2	Le projet de 2 ^e génération de l'EI a été annulé au profit d'un rapatriement des contenus dans l'infrastructure informatique du Ministère.
Autres activités	4 338,6	3 902,8	
Total	5 686,6	4 619,0	

Nombre de projets en RI pour la période 2013-2014

	2013-2014
Nombre de projets en cours au début de l'exercice	8
Nombre de projets entrepris au cours de l'exercice	7
Nombre de projets en cours à la fin de l'exercice	9
Nombre de projets terminés au cours de l'exercice	5 ²⁸

Réalisations en 2013-2014 qui ont amélioré les processus de l'organisation ainsi que les bénéfices afférents

- La mise en place de voûtes documentaires électroniques, dont la structure logique correspond au plan de classification du Ministère, s'est poursuivie en 2013-2014. Ces répertoires permettent de conserver les documents officiels servant à constituer la mémoire institutionnelle du Ministère. Ces voûtes, au nombre de 19, contiennent maintenant près de 200 000 fichiers.
- L'installation d'une nouvelle passerelle anti-pourriel pour le courrier électronique provenant de l'extérieur du Ministère. Cette passerelle permet l'échange de courriels sécurisés avec les partenaires qui supportent les mêmes protocoles d'échange de données sécurisées.
- La mise en place d'une solution d'invitation en ligne intégrée à l'outil de gestion des contacts des représentations à l'étranger. Ce système permet une simplification des activités liées aux interactions avec les invités dans le cadre de la préparation d'événements.

28 Le projet de développement de la 2^e génération de l'EI du Portail gouvernemental de services (PGS) a été annulé au profit de son rapatriement.

3. Suivi de la mise en œuvre des standards sur l'accessibilité du Web pour 2013-2014

Conformité

Seuls les sites QSF et l'intranet du Ministère ne sont pas encore conformes. Une refonte est prévue pour 2014-2015 pour ces deux sites. Aussi, aucun audit de conformité n'a été réalisé en 2013-2014. Enfin, tous les documents en format PDF déposés dans les sites Internet du Ministère ont été faits conformément aux standards.

Résumé des réalisations pour la mise en œuvre des standards

La mise en œuvre est assurée notamment par la formation du personnel. La formation a été donnée par le Centre de leadership et de développement des compétences. De plus, afin de diminuer les coûts de formation et d'offrir à tous les employés un outil de référence en ligne, le Ministère a placé dans l'intranet six capsules de formation sur l'accessibilité des documents téléchargeables. Celles-ci présentent les principales connaissances à acquérir en fonction des besoins des différentes unités.

Obstacles et situations particulières

La mise en œuvre des standards comporte des enjeux importants pour le Ministère, soit la modification des processus internes, la formation de nombreux employés, l'achat de logiciels pour tester l'accessibilité, l'investissement en temps et les coûts de formation.

Plan d'action

Le Plan d'action ministériel pour la mise en œuvre des standards d'accessibilité du Web a été élaboré en 2012-2013. Ce plan n'a pas été mis à jour en 2013-2014.

Sensibilisation et formation

Un plan de formation a été élaboré au Ministère. Au 31 mars 2014, 32 personnes avaient été formées sur l'accessibilité du Web avec le logiciel Word. Plusieurs autres personnes ont été formées individuellement ou ont consulté les capsules mise en ligne sur l'intranet.

Ressources mises à contribution

Les ressources mises à contribution proviennent des directions des communications et des affaires publiques, des ressources informationnelles et des ressources humaines du Ministère.

Cadre de gouvernance

Il existe un cadre de gouvernance interne pour la mise en œuvre des standards sur l'accessibilité du Web.

5

RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



MISSION AFRIQUE
SEPTEMBRE 2013

5.1 RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2015 POUR L'ANNÉE 2013-2014

Le 13 avril 2006, l'Assemblée nationale a adopté la Loi sur le développement durable afin d'améliorer le mieux-être, la santé et la qualité de vie des citoyens du Québec. La Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, prolongée jusqu'au 31 décembre 2014, constitue le plan de mise en œuvre de cette loi. Pour contribuer à la réalisation de la Stratégie, les ministères, les organismes et les entreprises d'État visés par la Loi devaient publier un Plan d'action de développement durable au plus tard le 31 mars 2009. De plus, l'article 17 de la Loi précise que chaque ministère, organisme et entreprise de l'administration publique devra faire état, sous une rubrique spéciale dans son rapport annuel de gestion, des objectifs particuliers qu'il s'est fixés ainsi que des différentes activités ou interventions réalisées en matière de développement durable.

Le Plan d'action de développement durable 2009-2015 du Ministère contribue à cette démarche gouvernementale et incite le personnel à prendre en compte les dimensions du développement durable dans leurs activités quotidiennes. Couvrant initialement la période 2009-2013, ce plan a fait l'objet d'une révision avant d'être prolongé jusqu'au 31 mars 2015. Il propose ainsi neuf actions liées tant à la mission première du Ministère qu'à sa gestion administrative, dont une nouvelle visant à contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture du Québec. La section qui suit présente les résultats du Plan d'action de développement durable 2009-2015 pour l'année 2013-2014.

ACTION 1

Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel de l'Administration publique

Orientation gouvernementale 1

Informar, sensibiliser, éduquer, innover.

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Objectif organisationnel 1

Faire connaître la nature et la portée du concept de développement durable.

Cibles et indicateurs

	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Taux des employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable. (cible : 80 % d'ici 2011)	-	-	-	90 % ²⁹	À venir
Taux des employés ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières. (cible : 50 % des personnels ciblés par les activités de formation)	30 %	30 %	28 %	28 % ³⁰	À venir
Nombre d'activités mises en œuvre.	26	49	41	24	21

Résultats de l'année

Au cours de l'année, 23 manchettes publiées dans l'intranet du Ministère traitaient de ses principales réalisations en matière de développement durable. Mentionnons, entre autres, des mesures comme le programme de retour garanti à domicile, L'abonne BUS, le covoiturage, le cours de cardio plein-air ainsi que des tarifs avantageux dans des centres de conditionnement physique. Des manchettes ont également été publiées sur la Journée de l'environnement dans l'administration publique ainsi que la Semaine des transports collectifs et actifs.

Le Ministère a, par ailleurs, participé pour une première fois au Défi entreprises, une activité sportive visant à promouvoir la bonne forme physique ainsi que l'esprit d'équipe en milieu de travail. Plus d'une trentaine d'employés s'y sont inscrits.

Le Ministère a mis à jour en 2013-2014 une note portant sur la démarche québécoise de développement durable et une autre sur les actions du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques et les principaux enjeux des négociations internationales sur le climat, toutes deux destinées principalement à l'usage du personnel du Ministère.

29 Étant donné qu'il s'agit d'une cible gouvernementale, et pour assurer une méthode de calcul rigoureuse et uniforme, un sondage a été réalisé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) auprès de l'ensemble du personnel de l'administration publique. Il a été convenu, le 4 novembre 2010, par le Comité interministériel de développement durable (CIDD), que le sondage global remplacerait l'obligation que les MO se sont donnée quant à la mesure du taux de sensibilisation pour leur propre organisation. Le résultat présenté ici est donc celui du sondage gouvernemental réalisé par l'ISQ.

30 À la suite de l'adoption par le CIDD, le 4 juin 2010, de la « Ligne directrice sur la formation en développement durable à l'intention du personnel des ministères et organismes gouvernementaux », le libellé initial de la cible publiée dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 est modifié pour la rendre plus claire, réaliste et réalisable. Par conséquent, la cible figurant dans le Plan d'action de développement durable 2009-2015 du Ministère est modifiée afin de la rendre conforme à la nouvelle cible gouvernementale retenue.

ACTION 2

Favoriser le rayonnement international de l'expertise québécoise en matière de développement durable

Orientation gouvernementale 1

Informer, sensibiliser, éduquer, innover.

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Objectif organisationnel 1

Faire connaître la nature et la portée du concept de développement durable.

Cible et indicateur

	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Nombre d'initiatives de promotion internationale de la démarche québécoise de développement durable.	16	4	4	4	8

Résultats de l'année

Le rayonnement international de l'expertise québécoise en matière de développement durable s'effectue sur l'ensemble des territoires à l'occasion de missions, d'allocutions et de rencontres des ministres du gouvernement du Québec avec des représentants étrangers. Plus particulièrement, en 2013-2014, 16 initiatives de promotion internationale de la démarche québécoise de développement durable ont été effectuées à l'étranger. Elles font référence aux allocutions prononcées à l'étranger par le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur ou par un représentant de ce dernier. L'objectif premier de ces allocutions est de faire connaître et de mettre en valeur la démarche québécoise de développement durable et les principales réalisations québécoises en la matière.

ACTION 3

Offrir au personnel un environnement de travail sain, tant sur le plan de la santé, que de la sécurité et de la qualité de vie

Orientation gouvernementale 2

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement.

Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Objectif organisationnel 2

Maintenir et améliorer la santé physique et psychologique du personnel.

Cible et indicateur

	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Nombre d'activités mises en œuvre et poursuivies favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie. (cible : 15/année)	15	15	15	15	15

Résultats de l'année

Soucieux d'offrir un environnement de travail sain à ses employés, le Ministère a assuré la mise en œuvre de cette action par la réalisation de 15 activités (6 en santé, 6 en sécurité et 3 en qualité de vie). Ainsi, les employés bénéficient par exemple d'un régime d'horaire variable qui permet une conciliation travail-famille et d'un programme d'aide aux employés afin de favoriser le bien-être au travail. Des services d'infirmerie et de vaccination antigrippale, des séances d'activité physique sur l'heure du midi, des formations en secourisme et des ententes avec certains centres de conditionnement physique sont aussi offerts.

Le Ministère a poursuivi la sensibilisation des employés du siège et des représentations du Québec à l'étranger aux mesures de sécurité mises en place. Le Ministère s'assure de mettre à jour continuellement les plans de mesures d'urgence et veille à bien les communiquer aux employés, notamment aux personnes nouvellement en poste. Enfin, une cellule de crise a été mise en place à la suite des explosions au Marathon de Boston en avril 2013.

ACTION 4

Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable

Orientation gouvernementale 3

Produire et consommer de façon responsable.

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif organisationnel 3

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion du Ministère.

Cibles et indicateurs

	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Cadre de gestion environnementale élaboré d'ici 2011.	-	-	-	Réalisé	Débuté
Nombre de mesures mises en œuvre et poursuivies.	5	4	3	12	9
État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et à l'instauration de pratiques d'acquisitions écoresponsables.	En cours	En cours	En cours	Débuté	Non débuté

Résultats de l'année

Le Ministère a poursuivi la mise en œuvre du Cadre de gestion environnementale (CGE) dont il s'est doté dans le but de diminuer l'impact écologique de ses activités importantes. En 2013-2014, des actions concrètes ont été posées afin de réduire l'impression de plusieurs publications ministérielles, dont le Rapport annuel de gestion 2012-2013. Certains documents ont également été produits uniquement en version électronique et déposés sur le Web. De plus, la gestion des documents a été améliorée grâce à la mise en place d'une plateforme de consultation en ligne du suivi des dossiers du Ministère qui est accessible à tous les employés. Cet outil facilite la circulation de l'information et contribue à la réduction des impressions. Aussi, le Ministère a poursuivi l'achat exclusif de papier à impression 100 % recyclé et prône l'utilisation des copieurs multifonctions pour diminuer la quantité d'équipements électroniques à recycler en fin de vie. Près de 90 % des imprimantes du siège du Ministère offrant la possibilité d'impression recto verso et couleur possèdent maintenant une configuration par défaut en noir et blanc et recto verso. De plus, tout le papier d'impression mis aux rebuts est recyclé.

Le Ministère offre l'inscription en ligne pour faciliter le jumelage des offres et des demandes de covoiturage du personnel, et ce, afin d'encourager les employés à utiliser les transports durables (transport en commun, covoiturage, vélo, marche, etc.) lors des déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail. Plusieurs représentations du Québec à l'étranger y contribuent également. Par exemple, tous les employés du Bureau du Québec à Boston et de la Délégation générale du Québec à Tokyo utilisent l'un des transports durables cités précédemment pour se rendre au travail. Le Ministère offre également aux employés un retour garanti à domicile en cas d'urgence ou de situation exceptionnelle afin de favoriser l'utilisation des transports durables.

ACTION 5

Organiser des activités protocolaires et des missions à l'étranger écoresponsables

Orientation gouvernementale 3

Produire et consommer de façon responsable.

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif organisationnel 3

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion du Ministère.

Cibles et indicateurs

	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Cadre de gestion écoresponsable des activités protocolaires élaboré d'ici 2011.	–	–	–	Réalisé	Débuté
Nombre d'activités protocolaires et de missions à l'étranger écoresponsables.	0	0	0	0	1

Résultats de l'année

Étant donné son mandat de coordination des missions ministérielles à l'étranger, le Ministère doit démontrer son leadership dans l'organisation d'activités protocolaires et de missions écoresponsables. C'est pourquoi le CGE du Ministère (voir l'action 4) comporte une section particulière traitant de la gestion écoresponsable des activités protocolaires et des missions à l'étranger. Le Plan stratégique 2011-2014 contient aussi un engagement visant la compensation des émissions de CO₂ dans le cadre des missions à l'étranger (voir l'indicateur 2.4 du Plan stratégique 2011-2014).

Par ailleurs, le Ministère préconise l'utilisation de véhicules hybrides ou à faibles émissions de CO₂, quand ce type de véhicules est offert, ainsi que l'utilisation de tablettes électroniques lors des événements (visites et missions), ce qui permet de réduire considérablement l'impression de documents volumineux.

ACTION 6

Orienter les actions du Québec en promotion de la langue française vers le continent africain

Orientation gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.

Objectif gouvernemental 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

Objectif organisationnel 4

Promouvoir la langue française et la diversité des expressions culturelles.

Cible et indicateur

2013-2014

Nombre d'activités de promotion de la langue française du Québec.

1

Résultats de l'année

Le Ministère a renouvelé, pour une période de quatre ans et pour un montant total de 146 000 \$, son appui à l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), dont le versement, divisé en trois tranches, débutera en 2014-2015.

Créé pour pallier l'absence de données fiables sur l'évolution de la situation linguistique du français dans l'espace francophone, et plus particulièrement en Afrique, l'ODSEF appuie notamment l'ensemble des initiatives permettant de circonscrire les dynamiques linguistiques et de mieux situer la place qu'occupe la langue française au sein des populations de la Francophonie.

ACTION 7

Encourager le développement de partenariats en matière de développement durable

Orientation gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.

Objectif gouvernemental 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Objectif organisationnel 5

Favoriser l'intégration de la démarche de développement durable dans l'action internationale du gouvernement du Québec.

Cibles et indicateurs

	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Nombre d'activités internationales de partenaires québécois en matière de développement durable appuyées par le Ministère.	44	41	31	35	18
MODIFIÉ - Actions internationales importantes qui contribuent à la démarche québécoise de développement durable. ^{31,32}	18	23	33	11	14

Résultats de l'année

Afin d'intensifier la coopération entre les partenaires nationaux et internationaux sur des projets de développement durable, 44 projets portant sur le développement durable, réalisés par des partenaires québécois ont été soutenus, notamment par les commissions mixtes et les groupes de travail dont le Québec est partenaire.

Des actions internationales d'importance contribuant à faire valoir la démarche de développement durable auprès de partenaires internationaux sont réalisées en continu sur l'ensemble des territoires prioritaires. Elles incluent des missions, la participation à des conférences multilatérales internationales et la mise en œuvre de programmes à portée internationale favorisant le développement durable.

De plus, le Ministère a facilité la participation du Québec à 16 missions et conférences internationales multilatérales qui traitaient d'enjeux liés aux orientations de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2014, dont la 19^e Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (novembre 2013, Varsovie, Pologne). Enfin, le Ministère a assuré la gestion de deux programmes de solidarité et de développement international.

31 Le libellé de cet indicateur, qui fait partie de la liste d'indicateurs de mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, a été modifié. Il calcule dorénavant le nombre, et non plus le pourcentage, d'actions internationales importantes qui contribuent à la démarche québécoise de développement durable. Par souci de cohérence avec la Stratégie, le Ministère a modifié l'indicateur de son plan d'action.

32 Une des catégories d'actions internationales importantes, soit le nombre d'ententes de coopération signées, comptabilisé par l'indicateur de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, n'est pas prise en considération dans le calcul de ce résultat, puisqu'elle fait l'objet d'une action distincte (voir l'action 7).

ACTION 8

Conclure des engagements internationaux liés aux objectifs de développement durable

Orientation gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.

Objectif gouvernemental 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Objectif organisationnel 5

Favoriser l'intégration de la démarche de développement durable dans l'action internationale du gouvernement du Québec.

Cible et indicateur

	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Nombre d'ententes signées en lien avec le développement durable.	5	12	21	5	4

Résultats de l'année

La conclusion d'ententes internationales constitue l'un des moyens mis à la disposition du Ministère pour intensifier la coopération en matière de développement durable avec divers partenaires nationaux et internationaux. Au cours de l'année 2013-2014, cinq ententes de ce type ont été signées.

En avril 2013, une entente en matière de coopération générale multisectorielle a été conclue entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État du Maine. Cette entente vise à encourager et à appuyer la coopération dans les domaines du développement économique régional, de l'énergie, des ressources naturelles, des transports, de la culture et de la Francophonie. Elle prévoit, notamment, l'engagement du Québec et du Maine à poursuivre le dialogue en vue de trouver des solutions communes aux défis conjoints qui touchent le domaine de l'énergie, comme l'approvisionnement en électricité propre et renouvelable.

L'Entente entre le gouvernement du Québec et le California Air Resources Board concernant l'harmonisation et l'intégration des programmes de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre a également été signée en septembre 2013. En liant les marchés du carbone du Québec et de la Californie dans le cadre de la Western Climate Initiative, cette entente constitue une première en Amérique du Nord.

Des ententes en matière de sécurité sociale ont également été conclues. L'Entente en matière de sécurité sociale entre les gouvernements du Québec et de la Roumanie, de même que l'arrangement administratif relatif à son application et le protocole lié à cet arrangement ont été signés à Québec le 19 novembre 2013. L'Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et la République de l'Inde ainsi que l'arrangement administratif pour son application ont été signés à Québec le 26 novembre 2013. En accordant aux personnes concernées les bénéfices de la coordination des législations de sécurité sociale, ces ententes facilitent la mobilité des travailleurs. Elles contribuent ainsi à favoriser l'immigration économique, un facteur important pour assurer le développement et la prospérité du Québec.

Finalement, une entente sous forme d'échange de lettres a été signée entre le gouvernement du Québec et l'Organisation internationale de la Francophonie concernant la contribution financière du Québec à l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres en République d'Haïti relativement au développement durable.

Par ailleurs, lors de la négociation des nouveaux engagements internationaux, le Ministère porte une attention particulière afin d'y inclure les préoccupations de développement durable.

ACTION 9

Appuyer le partage d'expertise en développement durable dans le cadre des actions de solidarité internationale

Orientation gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.

Objectif gouvernemental 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Objectif organisationnel 5

Favoriser l'intégration de la démarche de développement durable dans l'action internationale du gouvernement du Québec.

Cible et indicateur

	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Nombre d'initiatives soutenues par le Ministère.	96	113	111	117	105

Résultats de l'année

Le Ministère, en collaboration avec des communautés du Sud, soutient financièrement des organismes québécois de coopération internationale dans la réalisation de projets visant la mise en place de structures communautaires favorables au développement durable. En 2013-2014, 36³³ projets de développement international ont été soutenus par l'intermédiaire du Programme québécois de développement international. Pour sa part, le programme Québec sans frontières a soutenu 58 projets, permettant la participation de 269 stagiaires québécois et de 27 stagiaires étrangers à des projets de solidarité internationale dans divers domaines d'intervention relatifs au développement durable. De plus, le programme a aussi permis la réalisation de 18 stages au Québec dans les organismes québécois de coopération internationale. Ces initiatives représentent un soutien financier total de 4,5 M\$³³.

De plus, le Ministère a continué d'appuyer les régions uruguayennes de Montevideo, de Canelones et de San José dans le cadre du programme « Approche territoriale en changement climatique », sous l'égide du Programme des Nations Unies pour le développement. Cette initiative vise principalement à soutenir des régions de pays en développement dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets des changements climatiques. Elle a par ailleurs permis, en novembre 2013, à trois experts de l'Uruguay d'effectuer une série de rencontres techniques sur les changements climatiques et le transport durable au Québec.

Enfin, le Ministère a renouvelé son appui financier à la traduction en français du Bulletin des négociations de la Terre, un service d'information sur les négociations onusiennes en matière d'environnement et de développement durable. Cette mesure donne accès à de l'information de qualité favorisant le renforcement des capacités, notamment en Afrique francophone.

33 Par rapport à l'information présentée dans l'indicateur 9.1 du Plan stratégique 2011-2014, ce nombre exclut cinq projets d'aide d'urgence totalisant 199 000 \$.

5.2

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En 2006, le gouvernement du Québec rendait public son Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques. La mesure 17 de ce plan d'action prévoyait l'adoption par chacun des ministères d'un programme visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre occasionnées par les déplacements des employés vers leur lieu de travail. Cette mesure a été reconduite de façon transitoire pour l'année 2013-2014.

Afin d'assurer sa contribution à la mesure 17, le Ministère s'est doté d'un Plan de navettage durable. Ce plan, qui vise les employés du Ministère travaillant au Québec, comprend une étude des habitudes de déplacement du personnel et le profil des installations et des services de transports accessibles.

Cherchant à collaborer pour encourager les employés à diminuer les émissions de CO₂ causées par les déplacements entre leur lieu de résidence et celui de travail, le Ministère s'est entre autres donné pour objectifs :

- de diminuer à moins de 10 % la proportion d'employés utilisant toujours le voiturage en solo ;
- d'augmenter à plus de 10 % la proportion d'employés qui utilisent parfois ou souvent le vélo en été ;
- de maintenir la proportion actuelle d'employés qui marchent pour venir au travail.

Le Plan de navettage durable du Ministère propose des mesures pratiques et adaptées aux besoins des employés au Québec pour atteindre ces objectifs. Ce plan a reçu l'approbation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en mars 2011 et sa mise en œuvre a aussitôt commencé. En 2013-2014, des mesures totalisant des dépenses de 4 873 \$ ont été réalisées dans ce cadre.

6

AUTRES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

À TITRE DE MINISTÈRE PUBLIC, LE MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES, DE LA FRANCOPHONIE ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR DOIT VEILLER AU RESPECT DES LOIS, DES POLITIQUES ET DES RÈGLEMENTS GOUVERNEMENTAUX

6.1 ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

BILAN DE LA DIFFUSION DES DOCUMENTS

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, le Ministère met en ligne sur son site Internet les documents concernant son organisation, ses programmes et ses services, l'inventaire des fichiers contenant des renseignements personnels, les engagements financiers et

les contrats octroyés par le Ministère, les lois et les règlements, ainsi que les documents déposés à l'Assemblée nationale. On y trouve également le nom et les coordonnées du responsable ministériel de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

ACCÈS À L'INFORMATION

Le Ministère a reçu 81 demandes d'accès aux documents en 2013-2014. Parmi celles-ci, 77 ont été traitées, dont 41 l'ont été en 20 jours ou moins. Quatre d'entre elles demeuraient en traitement au 31 mars 2014. La majorité des demandes sont de nature financière et de l'ordre des relations bilatérales ou multilatérales.

Bilan du traitement des demandes d'accès à l'information reçues en 2013-2014

TYPE DE RÉPONSES FOURNIES AUX DEMANDES D'ACCÈS	2013	2012	2011
	2014	2013	2012
Demandes reçues	81	45	47
Demandes refusées	9	7	11
Demandes acceptées	48	12	16
Demandes partiellement acceptées	20	20	18
Demandes retirées par le requérant	0	2	1
Demandes en traitement au 31 mars	4	4	1

Le Ministère donne libre accès à ses documents, selon les dispositions prévues par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Dans les cas de refus d'accès à un document (partiellement ou en totalité), les principaux motifs évoqués sont basés sur les dispositions relatives à la protection des renseignements personnels. D'autres requêtes n'ont pu être entièrement satisfaites eu égard, entre autres, aux articles 15 (renseignements qui ne requièrent ni calcul, ni comparaison), 18 et 19 (relations avec un autre gouvernement ou une organisation internationale), 21 (renseignements ayant des incidences sur l'économie), 22 et 23 (renseignements confidentiels du Ministère ou d'un tiers), 28 et 28.1 (renseignements sur la sécurité d'une personne ou de l'État) et 39 (processus décisionnel en cours). De plus, le demandeur a parfois été dirigé vers un autre MO, conformément à l'article 48 de la Loi, ou dirigé vers les documents disponibles sur Internet, en vertu de l'article 13.

Délais de traitement des demandes d'accès

	2013-2014	2012-2013	2011-2012
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE
Délai normal de 20 jours (art. 47)	41	20	29
Délai supplémentaire de dix jours permis par la Loi lorsque nécessaire (art. 47)	15	17	16
Délai supplémentaire de 35 jours lorsque nécessaire d'aviser un tiers (art. 25 et 49)	0	0	0
Demandes retirées par le requérant	0	2	1
Demandes en traitement au 31 mars	4	4	1
Demandes dont le traitement a excédé le délai	21	2	0

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La protection des renseignements personnels occupe une place importante dans la culture du Ministère. Cette constatation s'observe surtout lors des projets de sondage ou de système d'information qui nécessitent la collecte ou l'utilisation de renseignements personnels. Une fois soumis à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels du Ministère, les projets sont commentés pour en assurer la conformité aux lois et aux directives gouvernementales en matière de protection des renseignements personnels. Le Comité ministériel sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels est également informé de ces projets. En 2013-2014, les efforts ont été consacrés à la sensibilisation du personnel à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels. L'objectif a été de simplifier la compréhension de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

FORMATION ET SENSIBILISATION

En accès à l'information

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN ACCÈS À L'INFORMATION	NOMBRE D'EMPLOYÉS JOINTS
Accès à l'information pour les employés recrutés localement dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger	3
Accès aux documents dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger	2
Gestion documentaire, classification des documents	3
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE FORMATION DU PERSONNEL EN ACCÈS À L'INFORMATION	NOMBRE D'EMPLOYÉS JOINTS
Caviardage des documents, procédure d'analyse	5
Articles de la Loi les plus utilisés au Ministère	7
Protection des documents	1

En protection des renseignements personnels

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	NOMBRE D'EMPLOYÉS JOINTS
Protection des renseignements personnels/sensibilisation Web 2.0	6
Protection des renseignements personnels/sensibilisation boîte de courriels	10
Protection des renseignements personnels/sensibilisation sauvegarde	3

6.2 EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La Politique linguistique du Ministère a été adoptée en juillet 2006. Elle peut être consultée sur le site intranet du Ministère par tous les employés du siège au Québec et du réseau des représentations du Québec à l'étranger. En 2013-2014, le Ministère a continué de veiller à l'utilisation adéquate de la langue française dans ses communications avec ses interlocuteurs et dans les documents officiels, tant imprimés qu'électroniques, dans le but de se conformer aux exigences de l'Office québécois de la langue française (OQLF) et de la Commission de toponymie du Québec. Le Ministère a également maintenu son étroite collaboration avec l'OQLF afin d'améliorer la qualité de la langue utilisée, tout en considérant le caractère international de certaines activités et en respectant les particularités de ses relations avec ses partenaires étrangers. De plus, à la suite de l'adoption par le Conseil des ministres, en mars 2011, de la nouvelle Politique linguistique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration, le Ministère a amorcé un travail de révision de sa Politique linguistique afin de s'assurer qu'il se conforme à cette politique

gouvernementale et, conséquemment, à la Charte de la langue française. À cet effet, une nouvelle politique linguistique ministérielle est en élaboration et devrait être en vigueur d'ici le 31 mars 2015.

6.3 PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

En vertu de la Loi sur la fonction publique, le Ministère doit mettre en œuvre des mesures d'égalité en emploi afin d'accroître la présence de diverses composantes de la société dans son effectif. Les groupes concernés par ces mesures sont les communautés culturelles, les autochtones, les anglophones et les personnes handicapées.

Les données présentées ci-dessous peuvent différer de celles de la section 4 sur l'utilisation des ressources humaines, car elles tiennent seulement compte des employés assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Conformément à l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique, le Ministère doit rendre compte des résultats obtenus par rapport aux objectifs d'un programme d'accès à l'égalité ou d'un plan d'embauche pour les personnes handicapées qui lui étaient applicables et par rapport aux objectifs d'embauche des diverses composantes de la société québécoise.

1. DONNÉES GLOBALES

Embauche totale au cours de la période 2013-2014

	RÉGULIERS ³⁴	OCCASIONNELS ³⁵	ÉTUDIANTS ³⁶	STAGIAIRES	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées	10	65	29	20	124

Nombre d'employés réguliers en place en date du 31 mars 2014

DONNÉES 2013-2014	
Effectif total (personnes)	362

2. MEMBRES DE COMMUNAUTÉS CULTURELLES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET PERSONNES HANDICAPÉES

Taux d'embauche des membres des groupes cibles en 2013-2014

Rappel de l'objectif d'embauche : atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires issus des membres des communautés culturelles, des anglophones, des autochtones et des personnes handicapées, afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

STATUT D'EMPLOI	EMBAUCHE TOTALE 2013-2014	NOMBRE D'EMBAUCHES DE MEMBRES DES GROUPES CIBLES 2013-2014					TOTAL	TAUX D'EMBAUCHE PAR STATUT D'EMPLOI EN % ³⁷
		COMMUNAUTÉS CULTURELLES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	PERSONNES HANDICAPÉES			
Réguliers	10	2	0	0	0	2	20,0	
Occasionnels	65	1	0	0	2	3	4,6	
Étudiants ³⁸	21	0	1	0	0	1	4,8	
Stagiaires	20	1	0	0	0	1	5,0	

Taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi : résultats comparatifs

Taux d'embauche global des membres des communautés culturelles, des anglophones, des autochtones et des personnes handicapées.

ANNÉE	RÉGULIERS %	OCCASIONNELS %	ÉTUDIANTS %	STAGIAIRES %
2013-2014	20,0	4,6	4,8	5,0
2012-2013	25,0	2,6	14,3	18,8
2011-2012	25,0	0	10,3	14,3

34 Les données sur l'embauche du personnel régulier ne doivent inclure que les données sur le recrutement.

35 Les données sur l'embauche du personnel occasionnel ne doivent inclure que les nouvelles entrées en fonction durant la période visée, ce qui exclut les employés occasionnels des listes de rappel ainsi que ceux déjà en fonction et dont le contrat est renouvelé.

36 Le nombre d'étudiants correspond au nombre d'embauches durant l'année (p. ex., un étudiant peut exercer jusqu'à trois mandats, donc compte pour trois personnes embauchées).

37 Le taux d'embauche par statut d'emploi se calcule selon le nombre total de personnes issues du groupe visé dans un statut donné, par rapport à l'embauche totale en 2013-2014 dans le statut d'emploi.

38 Il s'agit du nombre de personnes et non du nombre de contrats octroyés. Ce nombre diffère de celui du tableau Embauche totale au cours de la période 2013-2014, présenté plus haut.

Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier: résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Rappel des objectifs: pour les membres des communautés culturelles, atteindre la cible gouvernementale de 9 % de l'effectif régulier. Pour ce qui est des personnes handicapées, atteindre la cible ministérielle de 2 % de l'effectif régulier.

GROUPES CIBLES	2014		2013		2012	
	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)
Communautés culturelles	43	11,9	27	8,9	25	8,1
Autochtones	2	0,6	2	0,7	1	0,3
Anglophones	5	1,4	6	2,0	6	2,0
Personnes handicapées	4	1,1	2	0,7	4	1,3

Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier: résultats par catégorie d'emploi au 31 mars 2014

GROUPES CIBLES	PERSONNEL D'ENCADREMENT		PERSONNEL PROFESSIONNEL ³⁹		PERSONNEL TECHNICIEN		PERSONNEL DE BUREAU		PERSONNEL DES AGENTS DE LA PAIX		PERSONNEL OUVRIER		TOTAL	
	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%
Communautés culturelles	4	7,4	26	12,7	5	8,5	8	18,6	0	0	0	0	43	11,9
Autochtones	0	0	0	0	2	3,4	0	0	0	0	0	0	2	0,6
Anglophones	0	0	4	2,0	0	0	1	2,3	0	0	0	0	5	1,4
Personnes handicapées	0	0	3	1,5	0	0	1	2,3	0	0	0	0	4	1,1

3. FEMMES

Taux d'embauche des femmes en 2013-2014 par statut d'emploi

	PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL OCCASIONNEL	PERSONNEL ÉTUDIANT ⁴⁰	PERSONNEL STAGIAIRE	TOTAL
Nombre de femmes embauchées	6	49	17	11	83
Pourcentage par rapport au nombre total d'embauches en 2013-2014	60,0	75,4	81,0	55,0	71,6

39 Y compris les ingénieurs, les avocats, les notaires, les conseillers en gestion des ressources humaines, les enseignants, les médecins et les dentistes.

40 Il s'agit du nombre de personnes et non du nombre de contrats octroyés. Ce nombre diffère de celui du tableau Embauche totale au cours de la période 2013-2014, présenté à la page 69.

Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2014

	PERSONNEL D'ENCADREMENT	PERSONNEL PROFESSIONNEL ⁴¹	PERSONNEL TECHNICIEN	PERSONNEL DE BUREAU	PERSONNEL DES AGENTS DE LA PAIX	PERSONNEL OUVRIER	TOTAL
Nombre total d'employés réguliers	54	204	59	43	0	2	362
Nombre de femmes ayant le statut d'employée régulière	17	110	41	41	0	0	209
Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier total de la catégorie (%)	31,5	53,9	69,5	95,3	0	0	57,7

4. MESURES OU ACTIONS FAVORISANT L'EMBAUCHE, L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

L'exercice de reddition de comptes est l'occasion de faire état des différentes actions ou mesures mises en place dans les MO afin de favoriser la gestion de la diversité.

Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)

	AUTOMNE 2013 COHORTES 2014)	AUTOMNE 2012 (COHORTES 2013)	AUTOMNE 2011 (COHORTES 2012)
Nombre de projets soumis au Centre de services partagés du Québec dans le cadre du PDEIPH	Aucun	Aucun	Aucun

	2013-2014	2012-2013	2011-2012
Nombre de nouveaux participants au PDEIPH accueillis du 1 ^{er} avril au 31 mars	Aucun	Aucun	Aucun

Autres mesures ou actions

MESURE OU ACTION	2013-2014 GROUPE CIBLE VISÉ	2013-2014 NOMBRE DE PERSONNES VISÉES
Faire connaître les orientations du Ministère en matière d'intégration des personnes handicapées par un communiqué dans l'intranet	Tous les employés	614
Créer un groupe de travail représentatif des différents secteurs du Ministère	Tous les employés du siège	387
Installer des affiches faisant la promotion de la semaine québécoise des personnes handicapées	Tous les employés du siège	387
Rendre accessibles tous les documents diffusés dans l'intranet	Les employés éprouvant des difficultés à lire les documents diffusés dans l'intranet	ND

41 Y compris les ingénieurs, les avocats, les notaires, les conseillers en gestion des ressources humaines, les enseignants, les médecins et les dentistes.

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale prévoit que chaque MO public, qui emploie au moins 50 personnes, élabore, adopte et rend public annuellement un plan d'action visant à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions. Conformément à cette loi, le Ministère s'implique annuellement dans un processus global et appuie les initiatives entreprises en ce sens.

6.4 POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Conformément à la Politique de financement des services publics du ministère des Finances et de l'Économie, le Ministère a poursuivi ses travaux dans le but de se doter d'une politique de tarification. Cette politique vise à faire contribuer davantage sa clientèle, constituée notamment d'entreprises, aux services reçus, dont l'accompagnement fourni de façon ad hoc ou lors de missions économiques. Les frais, attribuables aux participants autres que gouvernementaux, lors des missions, sont actuellement récupérés strictement sur la base des coûts engagés.

6.5 BONIS AU RENDEMENT

	NOMBRE DE BONIS AU RENDEMENT	MONTANT TOTAL
Cadres	0	0
Cadres juridiques ⁴²	s. o.	s. o.
Titulaires d'un emploi supérieur à temps plein	0	0
Total	0	0

Aucun boni n'a été versé en 2013-2014 aux cadres ou aux titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

6.6 ALLÈGEMENT RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIF

Conformément à la Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif, le Ministère a notamment :

- mis en ligne un nouveau site Export Québec avec une présentation facilitant la recherche pour les clients;
- amélioré les outils de reddition de comptes destinés aux entreprises exportatrices;
- entamé des travaux devant mener au lancement d'une plateforme de services en ligne.

42 Le Ministère ne compte pas de cadres juridiques dans ses effectifs.

7
ANNEXE

Québec

日本
40

**40^E ANNIVERSAIRE DE LA DÉLÉGATION
GÉNÉRALE DU QUÉBEC À TOKYO**

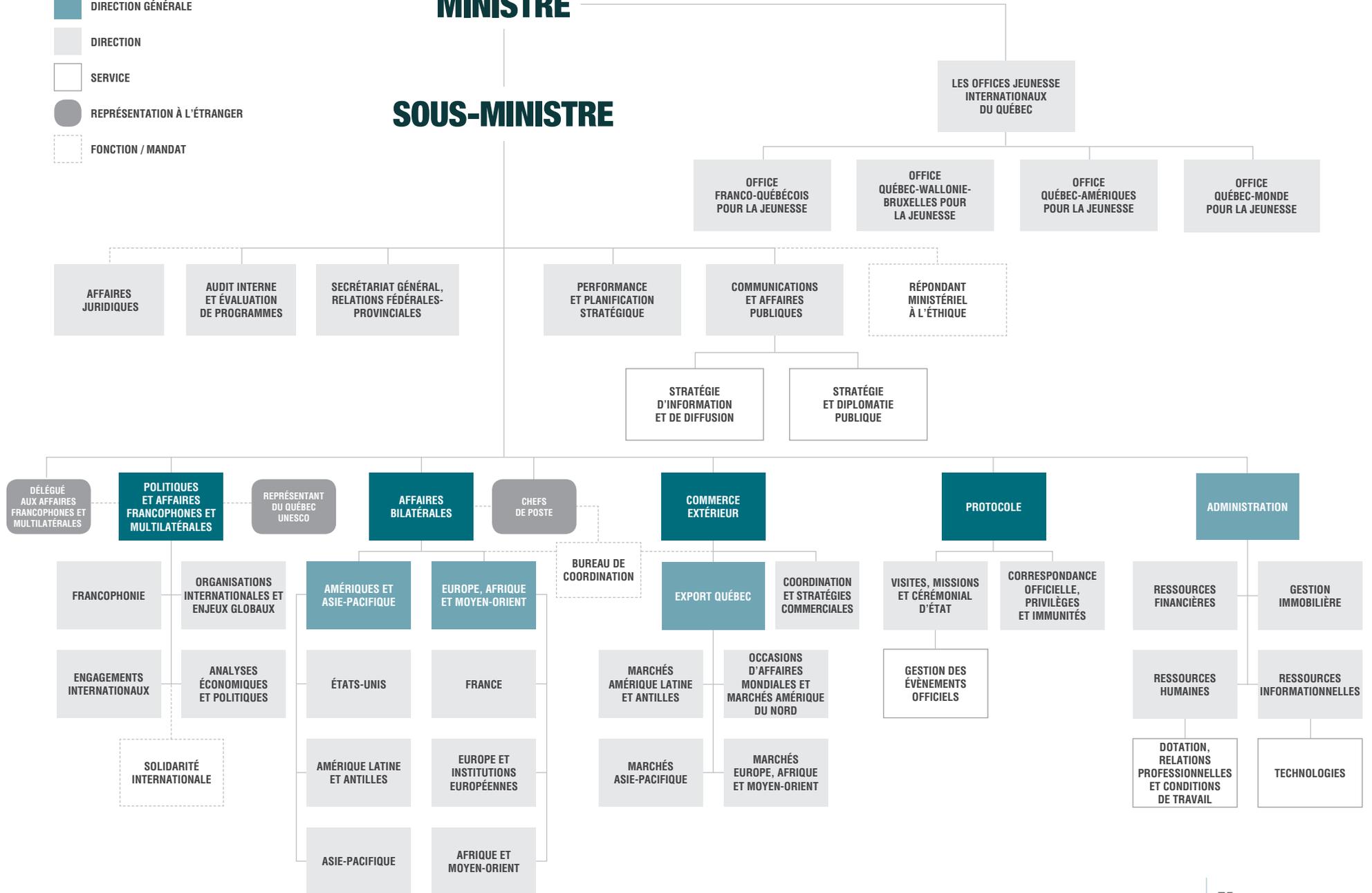
Annexe

Organigramme du ministère
des Relations internationales,
de la Francophonie et du
Commerce extérieur
au 31 mars 2014



MINISTRE

SOUS-MINISTRE





**Relations
internationales
et Francophonie**

Québec 